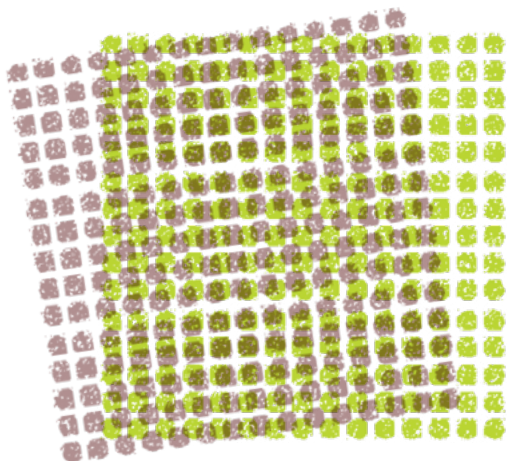
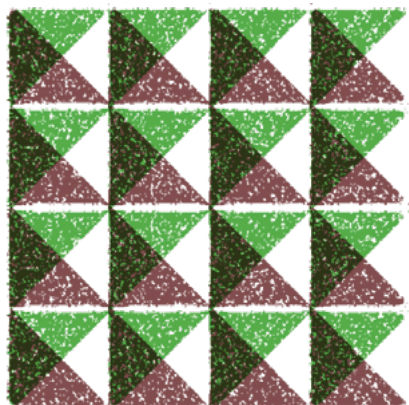
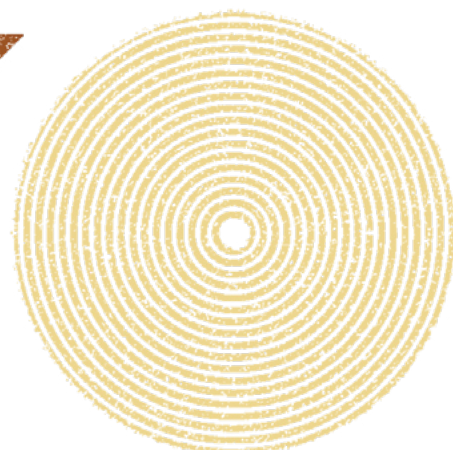
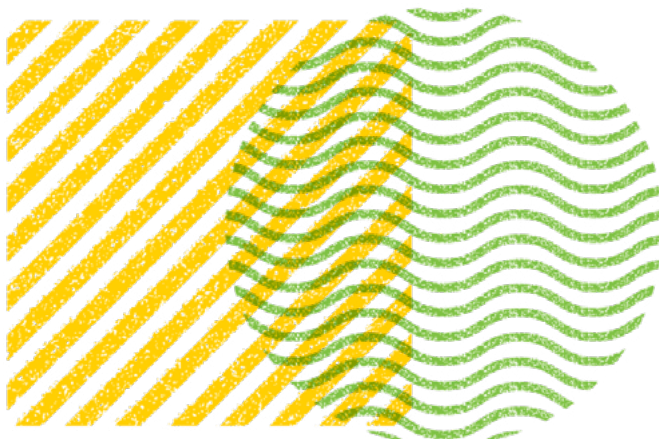




COMPTE RENDU ADMINISTRATIF & FINANCIER



Ville de
VERNIER



2025

Sommaire

Avant-propos du Conseil administratif	2
Le Conseil administratif	4
Le Conseil municipal	5
Composition du Conseil municipal	5
Séances plénières du Conseil municipal	6
Organisation générale	8
Aménagement	9
Bâtiments	17
Cohésion sociale	24
Culture & communication	28
Enfance.....	32
Espace public	35
Environnement urbain.....	38
Finances	41
Guichet Prestations.....	46
Police municipale	48
Ressources humaines	50
Secrétariat Général	56
Sports	59
Technologies de l'information	62
Comptes annuels	65

Avant-propos du Conseil administratif

Les Autorités exécutives ont l'honneur de vous présenter le compte rendu administratif et financier portant sur la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025. Ce document de synthèse rend compte des actions majeures réalisées par la Ville de Vernier au cours de l'année.

Ce dernier exercice budgétaire de la législature 2020–2025 est en rupture avec les exercices précédents.

Si les charges sont maîtrisées, elles sont même en recul par rapport aux prévisions budgétaires, les recettes fiscales ont-elles reculées de manière massive, soit de près de 15 % par rapport à ce qui avait été budgété, un recul plus important encore que les dernières projections que l'administration fiscale cantonale avait communiquées à l'automne 2025.

Cette baisse des recettes affecte aussi bien l'impôt des personnes physiques que celui des personnes morales. Pour ce qui est des personnes physiques (recettes en recul de 10.5 %), la baisse s'explique principalement par des correctifs sur les exercices précédents. S'agissant du 2^e point, les causes sont multiples, mais sembleraient davantage s'inscrire dans une dimension conjoncturelle que structurelle. L'écart entre les prévisions fournies au budget et celles des comptes est ici gigantesque puisqu'elle s'élève à quasi 30 %.

Il résulte de ce qui précède que l'exercice boucle sur un excédent de charges s'élevant à CHF 5'019'668.32

Au regard de ce résultat, il convient d'apprécier l'impact de la baisse d'impôt initiée par le Conseil d'Etat. C'est en effet une diminution de CHF 5'331'000.– qui avait dû être intégrée à ce titre au budget 2025. En d'autres termes, sans cette baisse l'exercice aurait pu être à l'équilibre en présentant même un léger excédent de revenus.

Compte tenu des efforts consentis au fil des années et de la prudence déployée, il faut relever que les indicateurs financiers pour ce qui est de la dette demeurent dans des valeurs plus que satisfaisantes. Si la dette brute par rapport aux revenus est dans la moyenne, il faut relever qu'en termes nets (capitaux de tiers déduction faite du patrimoine financier) le résultat par habitant est positif ! Les charges de la dette sont par ailleurs bien maîtrisées, l'indicateur de la part des charges d'intérêts nets est bon et demeure stable.

Pour ce qui est des investissements ceux-ci ont été très inférieurs à ce qui avait été prévu lors de l'exercice budgétaire. Les dépenses brutes s'élèvent à CHF 26'104'421.48 au lieu des CHF 66'816'399.– prévus, soit un taux de réalisation de 39 %. Des retards pris dans les chantiers pilotés par des tiers expliquent en partie ce résultat. Une certaine prudence a également conduit à des replanifications. Enfin, le contexte institutionnel doit également être évoqué. En l'absence de Conseil municipal il n'était pas possible, sauf pour des projets dont l'urgence pouvait être démontrée, de pouvoir obtenir des crédits d'investissement.

Au-delà de l'effet sur les investissements, nous nous devons de mentionner dans ce rapport l'absence de conseil municipal résultant de l'annulation de l'élection de mars 2025. Si les analyses et commentaires liés aux conséquences des irrégularités qui ont conduit la Chambre constitutionnelle à cette annulation excède le champ d'un compte-rendu administratif, il faut toutefois saluer le fait que prestations à la population ont pu être délivrées malgré les incertitudes. L'élaboration du budget 2026 s'est faite dans les temps, son adoption ne pouvant toutefois intervenir, les doutes relatifs aux résultats des 2^{es} élections de novembre 2025 ayant empêché une installation rapide du Conseil municipal.

Le Conseil administratif entend poursuivre avec détermination dans cette législature ses efforts pour permettre à Vernier d'avancer, de se renouveler mais avec prudence pour tenir compte des contraintes et circonstances exceptionnelles (conflits armés et commerciaux) dont les effets s'étendent jusque dans notre communauté.

Ses membres vous remercient pour la confiance que vous leur accordez.

Gian-Reto Agramunt, Maire (juin 2025 – mai 2026)
Martin Staub, Conseiller administratif
Mathias Buschbeck, Conseiller administratif

Le Conseil administratif

Le Conseil administratif est le pouvoir exécutif de la Commune.

Il est composé de trois membres (un Maire et deux Conseillers administratifs). Le Maire change chaque année au 1^{er} juin. Pour l'année 2025–2026, le Conseil administratif s'est réparti les fonctions comme suit :

Gian-Reto AGRAMUNT, Maire

Martin STAUB, Vice-Président

Mathias BUSCHBECK, Membre

Le Conseil administratif est élu pour une période de cinq ans (législature). Les prochaines élections se dérouleront en 2030, les dernières ayant eu lieu au printemps 2025.

À Vernier, les séances du Conseil administratif ont lieu en principe une fois par semaine, le mardi après-midi à 14h30 ; elles se déroulent dans la salle du Conseil administratif située au rez-de-chaussée de la Mairie, au rue du Village 9 à Vernier. Les séances du Conseil administratif se tiennent à huis clos.

Le Maire reçoit sans rendez-vous, en principe le premier samedi de chaque mois de 9h à 12h à la Mairie..

De gauche à droite : Martin Staub, Gian-Reto Agramunt, Maire, et Mathias Buschbeck © Magali Girardin



Le Conseil municipal

Le Conseil municipal est le pouvoir délibérant de la Commune.

Il se réunit en moyenne une fois par mois – sauf pendant les vacances scolaires – pour prendre les décisions qui seront ensuite exécutées par le Conseil administratif.

Les séances du Conseil municipal sont publiques, ce qui ne veut pas dire que chacun a droit à la parole : seuls les Conseillers municipaux et le Conseil administratif peuvent s'exprimer.

Le huis clos est prononcé chaque fois que le Conseil municipal le juge nécessaire.

Composition du Conseil municipal*

*Législature 2020–2025, situation au 31.05.2025

Les Socialistes

BRANDRUP Gladys Acosta
D'AMICO Nicola
FORNEY Céline
GHALY Wahba
JOTTERAND Thibaut
MARIN Pablo
MARTENS Johan
MILANO Marie-Rose
SANTI Elisabeth
TAS POLAT Eylem
XHELADINI Rexhai

Les Vert.e.s

ARNOLDI Patrick
AZIRI Denis
BLEIKER Pierre
BRINER Cédric
DI ROSA Clarisse
JUNGO RODRIGUEZ David
LANZILAO Barbara

MCG

CERUTTI Thierry
COVER Sylviane
RENAUD Michel
ROCH Ana
SALVIERO Daniele

Alternative Vernier

AHMARI Vida
ANGELOZ Claude
GAULIN Maria

PLR Vernier

BRON Gilles-Olivier
GRABER Diane
METUSHI Rinor

Le Centre-Vert'Libéraux

JEKER Anton
MAGNIN Yves
MÜLLER Leila

UDC

GOMES DE ALMEIDA José Manuel
NOBS Howard
NOËL Daniel

Indépendants

AUBERT Nicolas
RUSSI Christophe

Bureau du Conseil municipal (mai 2024 – mai 2025)

Présidente Sylviane COVER, *MCG*
1^{er} Vice-Président Claude ANGELOZ, *Alternative Vernier*
2^e Vice-Président José Manuel GOMES DE ALMEIDA, *UDC*
Secrétaire Gilles-Olivier BRON, *PLR Vernier*
Vice-Secrétaire Johan MARTENS, *Les Socialistes*
Membres Barbara LANZILAO, *Les Vert.e.s.*, et Yves MAGNIN, *Le Centre-Vert'Libéraux*

Séances plénières du Conseil municipal

DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 4 FÉVRIER 2025

- › Acceptation, par 22 OUI, 1 NON et 9 abstentions, le retrait de la motion M 387 – 24.10 « Pour une visibilité de nos commerçants (totems) ».

DU 18 MARS 2025

- › Acceptation, par 30 OUI, soit à l'unanimité, la motion M 374 A – 25.03 « Le démantèlement des citernes doit commencer en 2032! ».
- › Refus, par 22 NON, 4 OUI et 4 abstentions, la motion M 377 – 24.09 « Le démantèlement des citernes doit commencer en 2032! ».

- › DA 312DA 411 – 25.02 – Ouverture, par 29 OUI et 1 abstention, d'un crédit de CHF 720'000.– TTC destiné aux études de faisabilité en lien avec les mesures PGEE (étape 1).
- › Acceptation, par 31 OUI, soit à l'unanimité, de la délibération DA 412 – 25.02 relative au projet d'acte de « Promesse de vente de droits à bâtir et de constitution d'une servitude d'interdiction de constructions, promesse de cession d'une sous-parcelle et de constitution d'une servitude ou d'une mention pour le report des droits à bâtir: M^{me} Anne-Lise PHAM née ANDEREGG - M. Guy ANDEREGG - Commune de Vernier ».
- › DA 414 – 25.02 – Ouverture, par 26 OUI et 4 abstentions, d'un crédit d'étude et de réalisation de CHF 875'000.– TTC destiné à l'aménagement d'un chemin piéton, la mise aux normes de la piste cyclable et de l'arrêt

de bus au droit de la résidence IEPA des Campanules et à la mise en œuvre de mesures de modération du trafic sur le chemin des Sellières.

- › Approbation, par 30 OUI, soit à l'unanimité, de la résolution R 422 – 25.03 relative à la désignation de M^{me} Desiet TEKLE, comme représentante du groupe MCG au sein du Comité de pilotage du Contrat de quartier d'Aire – Le Lignon ; M^{me} Samsam NUUR HASAN, comme représentante du groupe MCG au sein du Comité de pilotage du Contrat de quartier de Châtelaine - Balexert / Libellules - Gordon-Bennett.

DU 15 AVRIL 2025

- › DA 420 – 25.03 – Ouverture, par 20 OUI et 4 abstentions, d'un crédit d'étude et de réalisation de CHF 31'750'000.– destiné à financer la construction du bâtiment Espace Familles situé sur la parcelle 5021 de Vernier dans le quartier des Avanchets.
- › DA 421 – 25.03 – Ouverture, par 24 OUI, soit à l'unanimité, d'un crédit de CHF 235'000.– TTC destiné à financer les travaux nécessaires à la réalisation de cours de récréation et de jeux proches de la nature pour les écoles Avanchet-Salève et Avanchet-Jura.
- › DA 423 – 25.03 – Ouverture, par 24 OUI, soit à l'unanimité, d'un crédit d'étude et de réalisation de CHF 275'000.– TTC destiné à la mise en œuvre d'un système de récupération et de valorisation des eaux pluviales sur le site du

Centre d'entretien communal – CEV.

- › DA 424 – 25.03 – Ouverture, par 21 OUI, 1 NON et 2 abstentions, d'un crédit d'étude et de réalisation de CHF 680'000.– TTC destiné à la démolition et au désamiantage ainsi qu'à l'aménagement provisoire de la parcelle 5999, quartier de l'Étang.
- › Approbation, par 17 OUI et 7 abstentions, de la résolution R 444 – 25.04 déclarant s'opposer à la diminution des cours d'histoire et géographie du programme de la maturité à Genève.
- › Approbation, par 23 OUI et 1 abstention, du classement de la pétition PE 373 – 24.09 « Préserver la santé des chiens à Genève ».
- › Approbation, par 24 OUI, soit à l'unanimité, de l'envoi de la pétition PE 437 – 25.04 « Difficultés d'accès au groupement La Châtelaine ».

DU 20 MAI 2025

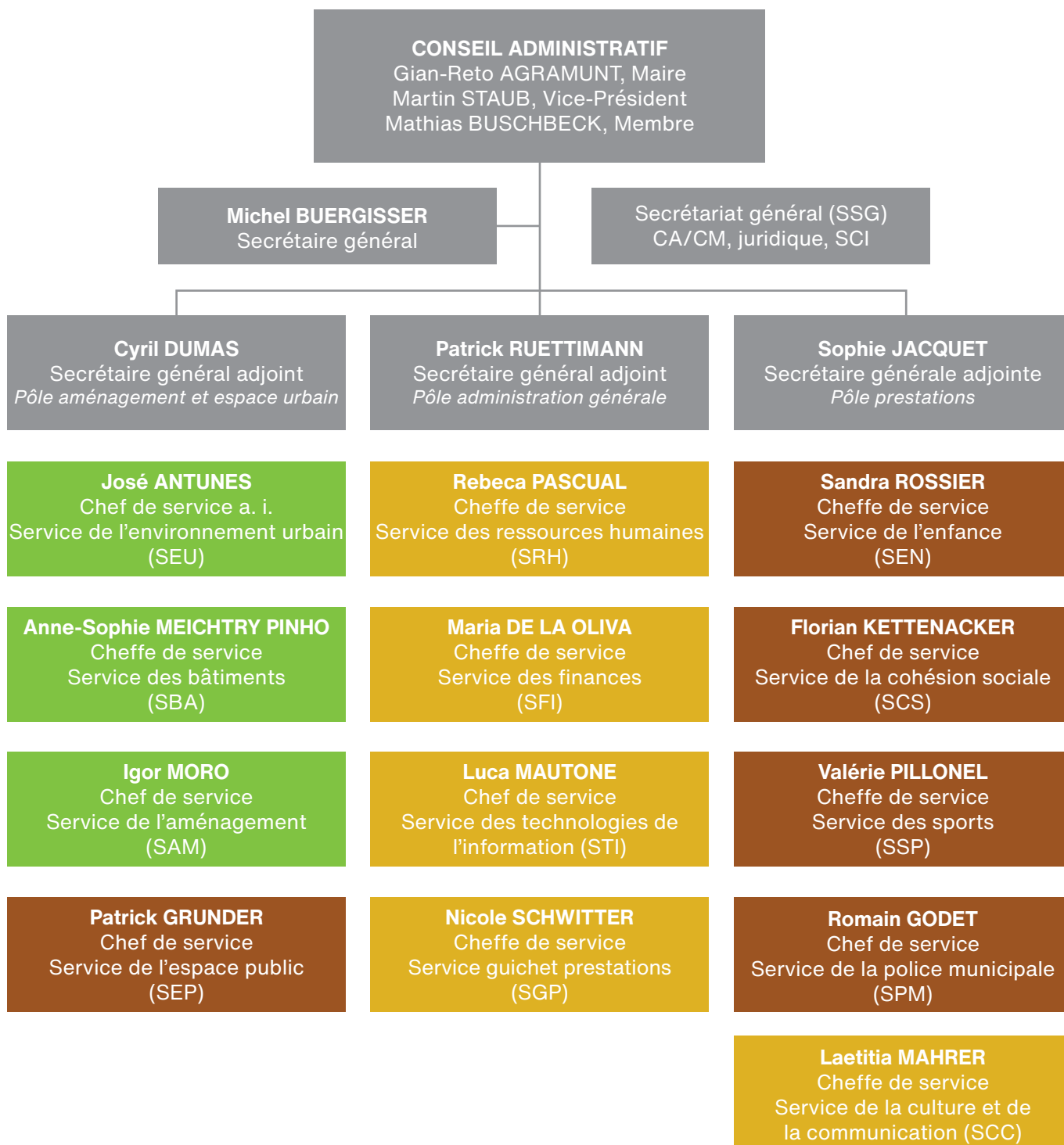
- › Approbation, par 25 OUI, soit à l'unanimité, de la délibération DA 432 – 25.04 relative à l'approbation des comptes annuels de la Fondation des maisons communales de Vernier pour l'exercice 2024.
- › Approbation, par 26 OUI, soit à l'unanimité, de la délibération DA 433 – 25.04 relative à l'approbation des comptes annuels de la Fondation intercommunale de Pré-Bois pour l'exercice 2024.
- › Approbation, par 21 OUI, 5 NON et 1 abstention, de la délibération DA 434 – 25.04

relative à l'approbation des comptes annuels pour l'exercice 2024 dans leur intégralité et des crédits budgétaire supplémentaires 2024.

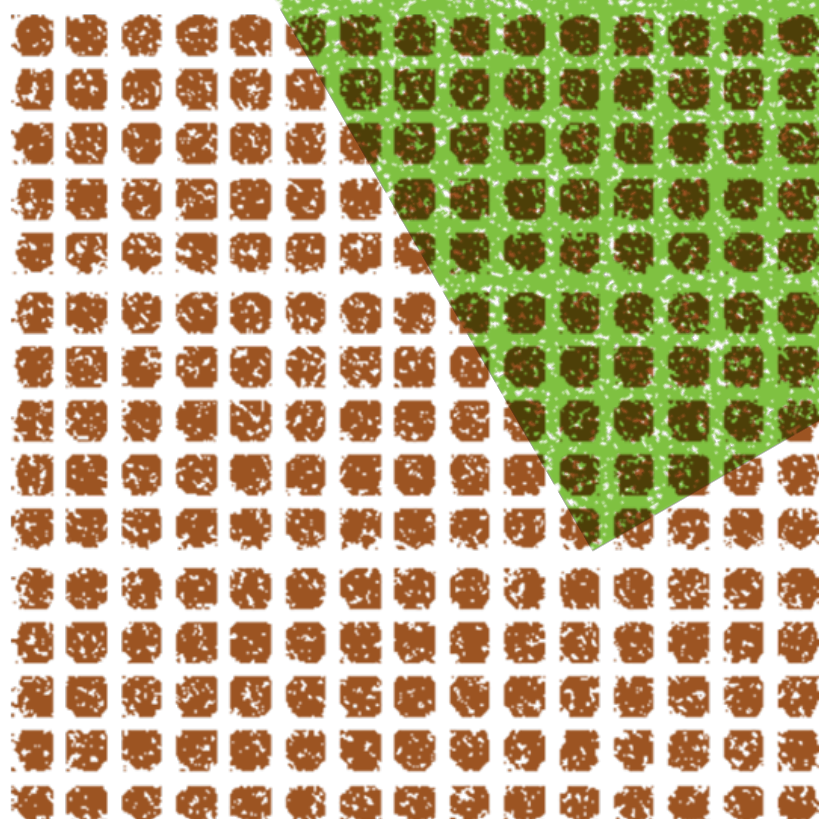
- › DA 435 – 25.04 –
Ouverture, par 27 OUI, soit à l'unanimité, d'un crédit de CHF 130'000.– TTC destiné au remplacement d'une machine technique d'entretien pour les cimetières et la creuse de tombes.
- › DA 436 – 25.04 –
Ouverture, par 27 OUI, soit à l'unanimité, d'un crédit de réalisation de CHF 2'730'000.– destiné à la démolition et la reconstruction du bâtiment du tennis et badminton d'Aïre et de sa halle couverte.
- › DA 439 – 25.04 –
Ouverture, par 26 OUI et 1 abstention, d'un crédit de CHF 255'000.– TTC destiné au renouvellement des décorations lumineuses des fêtes de fin d'année.
- › DA 440 – 25.04 –
Ouverture, par 25 OUI et 2 abstentions, d'un crédit de CHF 853'000.– TTC destiné à la réalisation de l'infrastructure électrique liée au renouvellement de la flotte de véhicules communaux.
- › DA 445 – 25.05 –
Ouverture, par 18 OUI, 2 NON et 8 abstentions, d'un crédit de CHF 120'000.– destiné à l'étude pour la mise à jour de l'image directrice de la rue du Village.

Organisation générale

Au 31 décembre 2025.



- Dicastère de Martin STAUB
- Dicastère de Gian-Reto AGRAMUNT
- Dicastère de Mathias BUSCHBECK



AMÉNAGEMENT

Le service de l'aménagement (SAM) planifie et coordonne les développements sur le territoire de la Commune. Sa mission est de garantir une urbanisation cohérente et respectueuse du Plan directeur communal. Le SAM veille également à promouvoir une mobilité durable.

Prestations

- ▶ Gérer les affaires domaniales et l'aménagement du territoire
- ▶ Valoriser le territoire communal
- ▶ Planifier la mise à jour et le suivi du Plan directeur communal (PDCom) et garantir un développement territorial cohérent et respectueux de celui-ci
- ▶ Participer à l'élaboration et à la réalisation de projets d'urbanisme
- ▶ Instruire toutes les requêtes en lien avec des projets d'urbanisation
- ▶ Préaviser les demandes d'autorisation de construire pour les constructions, transformations et démolitions sur le territoire communal
- ▶ Superviser et piloter les projets en matière de mobilité et contribuer au développement d'une mobilité durable
- ▶ Piloter et assurer le suivi du plan de mobilité de l'administration communale
- ▶ Concevoir les espaces verts, l'éclairage public, le mobilier urbain, les places de jeux, le réseau des fontaines et les parcs à chiens de la commune
- ▶ Définir l'emplacement des points de collecte communaux (écopoints), des plantages et des potagers urbains

Projets réalisés en 2025

1. Image directrice du Parc de la Concorde

Le projet du parc de la Concorde, qui s'implantera sur l'actuel giratoire de l'avenue de la Concorde, a fait l'objet d'une image directrice finalisée en juillet 2025. Cet espace apaisé et arborisé permettra aussi d'assurer la sécurisation et la cohérence des déplacements entre l'arrêt de bus de l'avenue de l'Ain et les rampes et escaliers menant au futur passage inférieur sous ladite avenue dont des travaux de réaménagement ont démarré fin 2025 et se poursuivront jusqu'en 2028 (y compris le passage inférieur).

La réalisation définitive du parc est prévue au plus tôt en 2029.

2. Etude de réaménagement de l'avenue Henri-Golay et de la rue Jean-Simonet (crédit d'étude de CHF 800'000.–)

L'étude de réaménagement de l'avenue Henri-Golay et de la rue Jean-Simonet a été lancée en février 2025 avec comme objectif une requalification complète de l'espace-rue de façade à façade et la réorganisation du schéma de circulation visant à empêcher le trafic de transit, conformément aux préconisations du plan directeur de quartier de la Concorde. A moyen terme, l'accès et la sortie au quartier de la Concorde, sur territoire communal, se fera uniquement par la future bretelle Ain-Simonet, dont la mise en service complète est prévue en 2028 (projet cantonal).

L'étude devrait s'achever à la fin de l'année 2026.

3. Réaménagement de la rue Jean-Simonet (étape 1)

Les travaux de la rue Jean-Simonet, le long du secteur L (étape 1) ont fait l'objet d'un crédit de CHF 331'000.– voté par le Conseil municipal en mai 2024. Ils ont été exécutés entre le mois de mars et septembre 2025

afin d'anticiper l'ouverture du parking mutualisé ainsi que celle du quai logistique lié au secteur L du quartier de la Concorde. Les travaux ont permis de réduire les gabarits de chaussée au profit des trottoirs et de créer un nouveau passage piéton au niveau du chemin du Croissant. Le projet se poursuivra en 2026 par le remplacement de l'éclairage public.

À fin 2025, les dépenses sur ce projet se montent à CHF 181'000.–, soit 54 % du montant budgétisé.

4. Plan lumière

La Ville de Vernier, dans la continuité du projet pilote d'extinction de l'éclairage public en cœur de nuit « Vernier rallume les étoiles » mis en œuvre sur son territoire depuis 2021, et d'une politique de rénovation énergétique de son parc de candélabres, a souhaité se doter d'un plan lumière et d'une trame noire afin de poursuivre son ambition de sobriété. Avec ce plan lumière, la Ville de Vernier disposera d'un outil de planification de l'éclairage public à même de concilier une ambiance nocturne adaptée aux besoins de la population tout en répondant aux enjeux environnementaux notamment liés à la préservation de la biodiversité.

Après la phase de concertation déroulée en 2024, le travail mené en 2025 a permis l'élaboration du concept général d'éclairage de la commune. Ce concept s'organise autour de trois axes principaux : la préservation de la trame noire avec l'identification des secteurs où il conviendrait de moins ou de ne pas éclairer pour le bien-être de la faune et des habitants, l'assainissement énergétique du parc communal d'éclairage et des actions ponctuelles d'enchantement de certains espaces publics comme les passages inférieurs ou la proximité des écoles.

Ce plan lumière, une fois finalisé, servira de support à la rédaction d'un projet de délibération administrative courant 2026 pour une mise en œuvre des trois axes du plan lumière décrits supra.

5. Bus à haut niveau de service Genève-Vernier-ZIMEYSAVER (BHNS GVZ) (crédit d'un montant total de CHF 14'905'000.–)

Les travaux du secteur 1 du BHNS GVZ (pour la partie verniolane incluant la route de Montfleury et le chemin Delay) se sont poursuivis tout au long de l'année 2025. L'avancement des travaux a permis le retour de la ligne 57 sur son itinéraire habituel en attendant le nouvel itinéraire de la ligne 19 prévue pour décembre 2026.

Les travaux sur le secteur 2 (route de Vernier entre la route de Peney et le chemin de la Croisette) débiteront au moment du retrait de la ligne aérienne de contact, soit au plus tôt en 2027.

Un recours a été déposé contre l'autorisation de construire du secteur 5 du BHNS GVZ (comprenant l'avenue de Châtelaine). Celui-ci étant toujours pendant, les travaux sur cet axe, qui devaient débiter en décembre 2025, ont dû être repoussés à une échéance toujours inconnue.

À fin 2025, les dépenses relatives au BHNS GVZ se montent à CHF 1'900'000.–, soit environ 14 % du montant budgétisé.

6. Réaménagement du chemin De-Maisonnette et mise en séparatif des chemins des Églantines, du Petit-Bois, des Anémones et de la Chesnaie (crédit d'un montant total de CHF 5'270'000.–)

Au printemps 2025, les habitants de Châtelaine ont pu découvrir un chemin De-Maisonnette apaisé et végétalisé, prêt à affronter les effets du changement climatique: plus de 3'500 m² d'espace public ont été requalifiés avec la plantation de 14 arbres, chacun « parrainé » par les élèves des écoles de Bourquin et de Châtelaine qui ont laissé à leur pied des capsules temporelles dont seuls les élèves en connaissent le contenu, associant ainsi la génération future aux enjeux climatiques auquel la Ville de Vernier doit faire face.

À fin 2025, les dépenses relatives à ce projet se montent à CHF 4'050'000.–, soit environ 75 % du montant budgétisé.

7. Réaménagement de la route de l'Usine-à-Gaz et des chemins du Château-Bloch et Henri-De-Buren (crédit d'un montant total de CHF 5'000'000.–)

Après une première étape de déviation de réseau de mise en séparatif des chemins du Château-Bloch et Henri-De-Buren en 2021 et 2022, l'année 2025 a vu le début des travaux des aménagements de surface sur le chemin Henri-De-Buren. Ils ont consisté en la réalisation de fosses de terre végétale pour préparer les travaux de plantation au printemps 2026. A terme, ce chemin passera d'une zone 30 km/h à une zone de rencontre (20 km/h), où le piéton aura la priorité sur les autres usagers de la route. 40 % du domaine public de ce chemin seront désimperméabilisés au profit d'espaces arborés et de déassement qui intégreront également les espaces de stationnement tous modes confondus (voitures, livraisons, vélos et deux-roues-motorisés).

À fin 2025, les dépenses relatives à ce projet se montent à CHF 1'350'000.–, soit environ 27 % du montant budgétisé.

8. Voie verte d'agglomération rive droite

La voie verte d'agglomération (VVA), projet porté par le Canton avec une participation financière de la Ville de Vernier, permettra à la mobilité active de relier le secteur de la Concorde à la ZIMEYSA en passant par le quartier de l'Étang et la gare de Vernier. Le secteur 1 connectant le quartier de la Concorde au quartier de l'Étang a fait l'objet d'une délibération administrative votée en mars 2024 (DA 312 – 24.01). Au cours de cette année, des modifications techniques ont été apportées au projet, à la suite des exigences des CFF concernant des travaux projetés sur leur domaine au droit du tunnel ferroviaire longeant le chemin du Croissant.

En parallèle, les discussions portant sur la propriété foncière de la future VVA et son entretien ont permis la signature d'un protocole d'accord liant le Canton et la Commune relatif à la maîtrise d'ouvrage, le financement, la propriété et la maintenance de la VVA du secteur 1.

Les travaux du secteur 1 ont démarré en novembre 2025 et s'étendront jusqu'en 2027. Les travaux du secteur 2, secteur compris entre la gare de Vernier et la ZIMEYSA, et dont l'autorisation de construire est désormais en force, sont planifiés au deuxième semestre 2026.

9. Quartier de l'Étang : construction de la passerelle de l'Aventure (crédit d'un montant de CHF 27'617'000.– dont CHF 9'700'000.– à la charge du privé et CHF 15'340'000.– à la charge du Canton)

Le chantier de la passerelle de l'Aventure permettant de relier le quartier de l'Étang à la halte RER de Vernier, débuté en 2023, s'est poursuivi en 2025 par la réalisation de la rampe piétonne connectée au quartier de l'Étang, par la finalisation du solde de travaux sur la partie d'ouvrage en estacade ainsi que par la mise en place des garde-corps et la finalisation des travaux d'aménagements extérieurs. Une mise en service partielle de la passerelle, reliant le quartier de l'Étang au BIBC, est prévue pour le printemps 2026.

Le montant des dépenses à fin 2025 s'élève à CHF 19.8 Mio, soit 72 % du montant budgétisé.

10. Quartier de l'Étang : aménagement du parc de l'Étang ainsi que de la venelle le reliant au chemin J.-Ph.-De-Sauvage (crédit d'un montant de CHF 3'300'000.–)

L'année 2025 a été marquée par la réalisation des travaux de réaménagement de la venelle reliant le chemin J.-Ph.-De-Sauvage au parc de l'Étang. Ils s'inscrivent dans le prolongement des travaux du parc de l'Étang réalisés en 2024.

À fin 2025, les dépenses sur ce projet se montent à CHF 2'900'000.–, soit 88 % du montant budgétisé.

11. Projet Friche au quartier de l'Étang (parcelle 5999)

La parcelle 5999, d'une surface de 2'704 m², sera cédée à la Ville de Vernier conformément aux accords conclus lors de l'établissement du PLQ du Quartier de l'Étang.

Occupée actuellement par les installations de chantier, cette parcelle est en cours de libération, avant de servir à nouveau de base de chantier pour les CFF, au plus tôt en 2030, pour les besoins du chantier de la gare souterraine de Cornavin.

Ainsi, durant cette période de quatre à cinq années environ, en attendant d'être remise à disposition des CFF pour une dizaine d'années, cette parcelle peut être aménagée de manière provisoire, en ciblant le public des adolescents-jeunes adultes qui disposent dans le quartier de peu d'espaces adaptés à leur tranche d'âge.

Ainsi, le service de l'aménagement en partenariat avec le service de la cohésion sociale de la Ville de Vernier a mené une démarche participative avec les habitants du quartier de l'Étang afin de définir le programme de cet aménagement qui se veut minimaliste, car éphémère. Ce travail a abouti à l'élaboration de deux variantes soumises au vote des habitants en décembre 2025.

La variante « Bubble Tea » a été retenue et sera aménagée courant 2026.

12.Requalification du chemin du Coin-de-Terre et mise en séparatif des réseaux d'assainissement du secteur élargi à l'avenue de Crozet

Plusieurs projets sont en cours de développement dans le secteur du chemin du Coin-de-Terre, de l'avenue de Crozet ou à leur proximité immédiate (projets de construction de logements et projet de requalification urbaine sur le territoire de la Ville de Genève). Cette situation permet d'adapter les schémas de circulation et de renouveler les infrastructures du quartier pour améliorer le cadre de vie des habitants. Dans ce contexte, le SAM a la charge de piloter et de concrétiser la mise en œuvre des projets listés ci-après :

- ▶ la requalification du chemin du Coin-de-Terre, dans sa séquence entre l'avenue de Crozet et la route de Meyrin ;
- ▶ la mise en séparatif des réseaux d'assainissement secondaires présents dans le chemin du Coin-de-Terre et l'avenue de Crozet ;
- ▶ l'accompagnement des propriétaires des biens-fonds privés pour la déconnexion de leurs eaux pluviales des réseaux secondaires d'assainissement lorsque les conditions techniques locales le permettent.

Un crédit d'étude et de réalisation permettant la réalisation de l'ensemble de ces mesures pour un montant de CHF 5'400'000.- TTC a été voté en septembre 2024.

Les phases d'études du projet d'ouvrage se sont achevées à la fin de l'année 2025. Les travaux se dérouleront sur une période d'environ 14 mois, d'août 2026 à octobre 2027.

13.Réaménagement du chemin pédestre longeant le Rhône au droit du site de Givaudan et mesures de stabilisation des berges

Le SAM pilote depuis 2024 une étude de réaménagement du chemin pédestre situé en bordure du Rhône, au droit du site Givaudan, en coordination avec l'Office Cantonal de l'Eau, les SIG et Givaudan SA. L'objectif de cette étude est d'établir un projet de réfection et de réaménagement du chemin pédestre tout en garantissant la stabilité des berges du Rhône à long terme.

Au cours de l'année 2025, les études se sont poursuivies avec notamment une campagne d'investigations de terrain lors de l'opération d'abaissement de la retenue de Verbois réalisée au mois de mai et ont permis de finaliser la première étape de diagnostic du site et des ouvrages d'art présents.

L'étude se terminera en 2026 avec l'analyse des différentes variantes de réaménagement envisageables et le développement d'un avant-projet sur la base de la variante qui apparaîtra la plus optimale pour l'ensemble des maîtres d'ouvrage prenant partie au projet.

14.Amélioration du fonctionnement et de l'état des réseaux d'assainissement des eaux et mise en œuvre du Plan Général d'Evacuation des Eaux (PGEE)

Le SAM pilote et suit de manière continue les études et la réalisation des travaux d'amélioration des réseaux d'assainissement desservant le territoire communal dans le cadre de la planification définie par le PGEE.

A ce titre, le service a notamment effectué en 2025 les études et les travaux listés ci-après :

- ▶ l'étude de mise en séparatif des réseaux d'assainissement du chemin de Mouille-Galand ;
- ▶ la réalisation des prospections des biens-fonds privés raccordés aux collecteurs situés dans la rue du Village afin de pouvoir étudier les possibilités de mise en séparatif de ce réseau d'assainissement en 2026.

15.Récupération et valorisation des eaux de pluies du centre d'entretien de la voirie (CEV)

Le SAM coordonne les projets et les actions visant à réduire l'impact des infrastructures et des activités communales sur les ressources en eau. A ce titre, un projet de récupération des eaux de toitures des bâtiments du CEV à des fins d'utilisation pour l'arrosage des espaces verts, le nettoyage de la voirie et l'alimentation de l'aire de lavage du matériel présente sur le site a été développé en 2025. Les études des phases de projet sont terminées. La réalisation du dispositif aura lieu de mars à avril 2026. Le système mis en œuvre permettra de réduire de 30 % (1'000 m³/an) la consommation en eau potable du service de l'environnement urbain.

16.Construction de la Passerelle du Rhône (crédits d'un montant total de CHF 4'510'000.–)

En partenariat étroit avec les Services industriels de Genève et la Ville d'Onex, le projet de la Passerelle du Rhône a connu un dénouement significatif permettant le début de sa réalisation, planifiée pour l'heure sur trois ans et demi. Au terme de près de 8 années d'études et de négociations, les principaux écueils financiers et techniques ont pu être résolus permettant d'engager sereinement les travaux de cet ouvrage emblématique de la commune, mesurant 180 m de longueur, 5 m de largeur, et doté d'une seule pile intermédiaire côté Onex.

À fin 2025, les dépenses relatives à ce projet se montent à CHF 2'380'000.–, soit environ 53 % du montant budgétisé.

Promotion de la mobilité douce

La promotion de la mobilité douce et de l'utilisation des transports publics se déclinent en de multiples actions mises en œuvre par le SAM. Dans le but de soutenir les habitants dans leur choix de mobilité durable, le service a notamment organisé une bourse aux vélos dans le quartier de l'Étang, ainsi que 4 ateliers de réparation mobile. Il a par ailleurs contribué à l'augmentation du nombre de places de stationnement et couverts à vélos et trottinettes dans les écoles et les équipements sportifs, et réitéré son « action lumière » visant à sensibiliser les cyclistes à l'importance d'être bien visibles dans la circulation. Les cours « vélo famille » organisés par Pro Vélo en coordination avec les associations de parents d'élèves dans divers quartiers de la commune ont également été reconduits.

Ces initiatives s'ajoutent aux actions prévues par le fonds communal de la mobilité, qui subventionne l'acquisition pour les jeunes adultes et seniors d'abonnements annuels unireso, l'achat de vélos musculaires ou de vélos à assistance électrique (VAE), une participation aux frais

de réparation de vélo, ou encore la mise à disposition d'un vélo cargo au quartier de l'Étang.

Traitement des textes du Conseil municipal

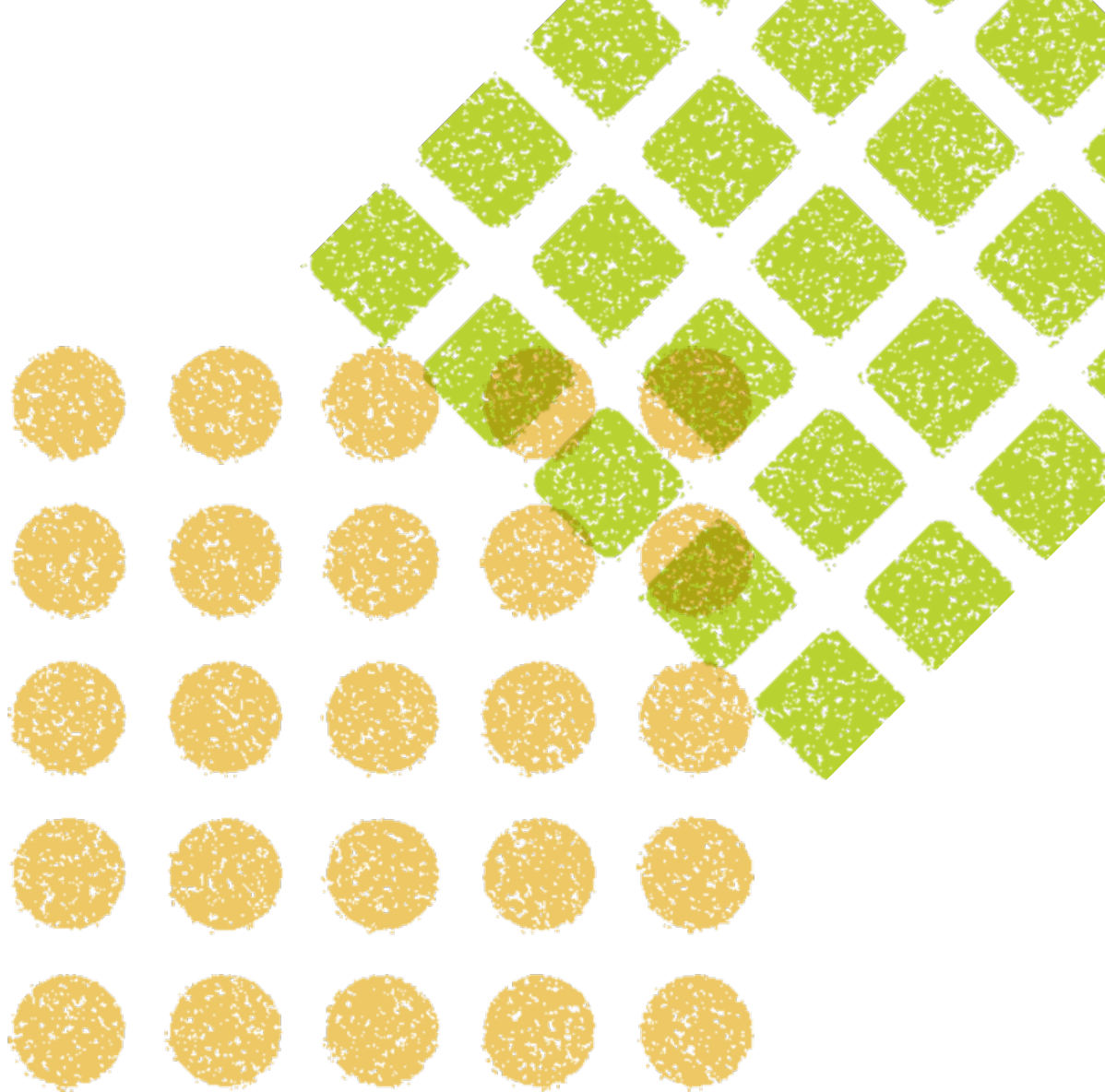
En 2025, le SAM a répondu à plusieurs sollicitations des Conseillers municipaux, à savoir :

- ▶ 1 pétition ;
- ▶ 5 motions.

Requêtes en autorisation de construire en chiffres

En 2025, le Canton a délivré sur le territoire communal :

- ▶ 6 autorisations de démolir (M) et 3 autorisations de démolir en procédure accélérée (MPA) ;
- ▶ 283 autorisations de construire en procédure accélérée (APA) ;
- ▶ 52 autorisations définitives de construire (DD).



BÂTIMENTS

Le service des bâtiments (SBA) construit, rénove et entretient le parc immobilier de la Ville de Vernier.

Prestations

- ▶ Entretien des bâtiments publics
- ▶ Gérer les baux et les conventions (parkings et locaux)
- ▶ Planifier et gérer l'entretien des bâtiments et des installations CVSE
- ▶ Assurer la bonne utilisation et la coordination de l'usage des locaux communaux
- ▶ Identifier les besoins en termes d'équipement public et de patrimoine bâti
- ▶ Garantir le pilotage des projets en lien avec les équipements publics, le patrimoine bâti et l'énergie
- ▶ Développer une stratégie communale en matière d'énergie
- ▶ Développer une stratégie communale pour le développement durable

Le SBA est composé de plus de 50 collaborateurs répartis dans les différentes fonctions suivantes : responsable administrative ; assistantes administratives ; collaboratrice administrative ; stagiaire MPC et apprentis ; responsable travaux et entretien du parc immobilier, contremaître entretien du parc immobilier ; contremaître d'exploitation des bâtiments ; techniciens en bâtiment ; technicien en énergie ; chargé de sécurité ; chef d'équipe - exploitation des bâtiments ; concierges ; nettoyeuses ; ouvriers ; cheffe de projet – énergie et durabilité ; architectes – chefs de projets ; cheffe de service.

Projets réalisés en 2025

1. Maison de Quartier des Libellules – Actaris

Après l'inauguration officielle du bâtiment en décembre 2024, l'exploitation de la Maison de Quartier pour l'accueil du public a commencé en janvier 2025.

En parallèle de l'exploitation de celle-ci, le premier immeuble, propriété de l'Association Genevoise du Coin-de-Terre, a été livré en plusieurs étapes jusqu'à fin 2025. L'immeuble restant, à savoir l'immeuble de la Fondation Emile Dupont, sera livré courant de l'année 2026. La fin des aménagements extérieurs autour de la Maison de quartier et à l'échelle du quartier suivra pour la fin d'année 2026.

Chiffres-clés : La DA pour le crédit de démolition et reconstruction de la Maison de Quartier des Libellules se situant sur la parcelle Actaris (n° 070 – 21.02) a été présentée à la Commission des bâtiments le 9 février 2021 ; elle a été votée lors du Conseil municipal du 9 mars 2021, pour un montant de CHF 9'700'000.- TTC.

2. Projet d'un bâtiment « Espace Familles » dans le quartier des Avanchets

En collaboration avec les mandataires lauréats et le bureau d'architecte Pont 12, la phase d'avant-projet s'est terminée, y compris l'intégration des exigences souhaitées, soit la rationalisation de la fonctionnalité du bâtiment en concomitance avec le respect des contraintes du site et des normes et règlements en vigueur.

La délibération administrative DA du crédit de réalisation a été votée par le Conseil Municipal le 15 avril 2025. Ce crédit a permis de lancer un appel d'offres public pour la mise en œuvre du projet par une entreprise totale.

La fin de la procédure est prévue durant le premier trimestre 2026, avec la signature du contrat d'entreprise totale.

Chiffres-clés: La DA pour le crédit d'étude du bâtiment «Espace Familles» dans le quartier des Avanchets (n° 059 – 20.12) a été présentée à la Commission des bâtiments le 20 janvier 2021; elle a été votée lors du Conseil municipal du 2 février 2021, pour un montant de CHF 1'200'000.– TTC.

La DA pour le crédit de réalisation du bâtiment «Espace Familles» dans le quartier des Avanchets (n° 420 – 25.03) a été présentée à la Commission des bâtiments le 25 mars 2025; elle a été votée lors du Conseil municipal du 15 avril 2025, pour un montant de CHF 31'750'000.– TTC.

3. Projet de rénovation et d'extension de l'école des Ranches I

L'année 2025 a permis de stabiliser les besoins programmatiques des utilisateurs en lien avec le projet. La phase d'avant-projet s'est déroulée avec les mandataires spécialisés et le bureau d'architectes IN&OUT.

À l'issue de ces réflexions et de la stabilisation de l'avant-projet, un crédit d'étude complémentaire s'est avéré nécessaire; la délibération administrative ad hoc a été validée par le département des institutions et du numérique le 27 novembre 2025. La phase de projet a pu débuter fin 2025 et se prolongera durant l'année 2026.

Chiffres-clés: La DA relative au crédit d'étude pour la rénovation et l'extension de l'école des Ranches I (n° 127 – 21.10) a été présentée à la Commission des bâtiments le 20 octobre 2021; elle a été votée lors du Conseil municipal du 16 novembre 2021, pour un montant de CHF 850'000.– TTC.

La DA relative au crédit d'étude complémentaire pour la rénovation et l'extension de l'école des Ranches I (n° 005 – 25.09) a été présentée, en l'absence de conseil municipal, au conseil administratif le 21 octobre 2025; elle a été approuvée par le département des institutions et du numérique le 27 novembre 2025, pour un montant de CHF 1'250'000.– TTC.

4. Projet de rénovation et d'extension de l'école des Libellules

Construite en 1969 (première phase), puis agrandie en 1996, l'école des Libellules n'a bénéficié d'aucune rénovation d'envergure à ce jour. Les bâtiments présentent aujourd'hui un état de vétusté et d'obsolescence avancé.

L'établissement se compose de cinq bâtiments: deux accueillent les classes du cycle élémentaire, deux autres celles du cycle moyen, tandis qu'un cinquième abrite une salle de gymnastique polyvalente ainsi qu'une buvette avec cuisine, actuellement utilisée comme réfectoire.

Afin de répondre aux besoins parascolaires actuels et futurs du GIAP, et d'intégrer une classe type « CLI », une extension de l'école est envisagée. Celle-ci comprendrait un agrandissement du réfectoire au rez-de-chaussée de la salle de gymnastique, ainsi qu'une extension à l'étage destinée à couvrir les besoins liés à la densification du quartier.

En vue du lancement d'un concours, des études préliminaires visant à préciser l'étendue des travaux ont été réalisées en 2025.

Chiffres-clés: La DA relative au crédit d'étude pour la rénovation et l'extension de l'école des Libellules (n° 354 – 24.05) a été présentée à la Commission des bâtiments et de l'énergie le 29 mai 2024; elle a été votée lors du Conseil municipal du 18 juin 2024, pour un montant de CHF 1'300'000.– TTC.

5. Projet de démolition et reconstruction du Centre de Quartier de Balexert

Inauguré en 1963, le Centre de quartier de Balexert s'est progressivement adapté à l'évolution des besoins de la population.

Le pavillon existant, qui ne répond plus aux exigences actuelles d'accueil ni aux standards énergétiques en vigueur, ne peut être ni transformé ni rénové. La Ville de Vernier prévoit ainsi sa déconstruction afin de réaliser un nouveau bâtiment, plus spacieux et performant sur le plan énergétique, destiné notamment à accueillir les enfants de l'école de Balexert inscrits au parascolaire de midi ainsi que les associations et les locations privées.

À l'issue d'un appel d'offres public, un groupement de mandataires spécialisés, piloté par le bureau FAZ architectes, a été désigné. Il a conduit les études ayant abouti au dépôt d'une demande d'autorisation de construire en novembre 2025.

Le projet a eu pour objectif de s'intégrer harmonieusement dans son environnement végétalisé, tout en se distinguant par des choix exemplaires en matière de durabilité et de salubrité, avec un impact CO₂ particulièrement réduit.

Chiffres-clés: La DA relative au crédit d'étude pour la démolition et la reconstruction du Centre de quartier de Balexert (n° 311 – 24.01) a été votée lors du Conseil municipal du 5 mars 2024, pour un montant de CHF 455'000.– TTC.

6. Projet de réaménagement intérieur du Café des Nénuphars

Le Café des Nénuphars est un établissement communal à vocation socio-professionnelle, offrant à la fois un espace de restauration, de formation et de lien social pour les habitants de la commune.

Dans le cadre de l'amélioration des infrastructures communales, un projet de réaménagement intérieur du Café des Nénuphars a été engagé en 2025. Celui-ci vise à moderniser les espaces, en mettant l'accent sur l'amélioration esthétique, la luminosité, l'acoustique, tout en respectant les normes en vigueur.

Les travaux ont été planifiés de manière à limiter les perturbations du service, grâce à une organisation adaptée et à une coordination étroite entre les différents intervenants.

Ce réaménagement s'inscrit dans une démarche de valorisation du patrimoine communal et d'amélioration des prestations offertes à la population.

Chiffres-clés: Les travaux ont été financés dans les comptes de fonctionnement, pour un montant de CHF 50'000.– TTC.

7. Projet de rénovation du Tennis et Badminton d'Aïre

Le tennis d'Aïre, construit en 1988 sous forme modulaire de type Portakabin, est aujourd'hui obsolète et vétuste. Une rénovation n'étant pas envisageable, le bâtiment sera déconstruit.

Le bureau d'architecture STRATA, mandaté pour le projet, a mené les études d'avant-projet et de projet jusqu'au dépôt de la demande d'autorisation de construire.

Initialement centrée sur une amélioration énergétique, la démarche a évolué pour intégrer les exigences de mise aux normes, ainsi que les attentes des utilisateurs. Le projet prévoit ainsi l'agrandissement, la réorganisation et la modernisation des espaces, tant pour le bâtiment que pour la halle couverte dédiée à la pratique du tennis et du badminton.

L'autorisation de construire a été délivrée le 3 janvier 2025, et la phase d'appel d'offres s'est achevée en décembre 2025. Ces études ont permis de préciser les orientations techniques à adopter et de consolider le devis général en vue de la demande de crédit de réalisation.

Chiffres-clés: La DA relative au crédit d'étude pour la rénovation du tennis et badminton (n° 261 – 23.06) a été présentée à la Commission des bâtiments le 27 juin 2023; elle a été votée lors du Conseil municipal du 5 septembre 2023, pour un montant de CHF 140'000.– TTC.

La DA relative au crédit de réalisation pour la rénovation du tennis et badminton (n° 436 – 25.04) a été votée lors du Conseil municipal du 20 mai 2025, pour un montant de CHF 2'730'000.– TTC.

8. Réhabilitation de l'école des Ranches II

À la suite de l'incendie de l'Ecole de Ranches II de juillet 2023, les travaux de réhabilitation qui avaient débuté en août 2024 se sont achevés dans les délais impartis, soit à fin juin 2025, permettant de reprendre l'exploitation habituelle de l'école.

Chiffres-clés: La DA relative au crédit d'étude et de réalisation (n° 334 – 24.03) a été présentée à la Commission des bâtiments le 12 mars 2024; elle a été votée lors du Conseil municipal du 23 avril 2024, pour un montant de CHF 7'159'260.– TTC.

9. Projet PLQ CFF

Le PLQ CFF prévoit la réalisation de plusieurs bâtiments résidentiels et d'activités situés le long de la route de Vernier, dans le cadre du développement du secteur. Le projet comprend notamment la construction du bâtiment C2 destiné à accueillir des surfaces d'activités, dont la Ville de Vernier souhaite acquérir une partie.

Le bâtiment C2 développera environ 4'900 m² de surfaces d'activités. Le projet est réalisé en partenariat avec la Fondation Astural, avec laquelle

la Ville de Vernier prévoit un partage du bâtiment sous le régime de la PPE. Les utilisateurs pressentis pour les surfaces visées par la commune sont le Service de la cohésion sociale (SCS), l'Hospice général ainsi que Caritas.

L'année 2025 a été consacrée à la poursuite des études, aux échanges avec les partenaires institutionnels ainsi qu'à la définition des modalités juridiques et financières liées à la participation de la commune au projet.

Le projet se poursuit en coordination avec les différents partenaires en vue de la poursuite des démarches administratives et de la réalisation des bâtiments prévus par le PLQ, Une DA sera présentée courant 2026.

Chiffres-clés: Surface bâtiment C2: env. 4'900 m², Partenaires: Ville de Vernier – Fondation Astural, Utilisateurs pressentis: SCS – Hospice général – Caritas, Projet en phase d'études et de coordination – 2025.

10.Certification «Cité de l'énergie GOLD»

En 2025, la Ville de Vernier a obtenu la reconduction du label « Cité de l'énergie Gold » (European Energy Award Gold), confirmant la qualité de sa politique énergétique et climatique.

Labellisée depuis 2004, la commune a obtenu le label Gold en 2009, renouvelé en 2017, 2021 et 2025. Ce processus repose sur un audit complet tous les quatre ans, complété par un suivi annuel des actions.

Chiffres-clés: 4 certifications Gold (2009, 2017, 2021, 2025), score obtenu: 398,2 points sur 487 soit 81,8 % de réalisation.

11.Rénovation de l'éclairage de la piscine du Lignon

La Ville de Vernier a procédé à la rénovation de l'éclairage du bassin intérieur de la piscine du Lignon, en remplaçant les luminaires existants par des équipements LED intelligents. Ces installations permettent une adaptation automatique de l'éclairage en fonction de la lumière naturelle, réduisant significativement les consommations tout en améliorant la qualité d'éclairage et le confort visuel des usagers.

Chiffres-clés: Jusqu'à 75 % d'économie d'électricité.

12.Déploiement de centrales solaires photovoltaïques sur le patrimoine communal

En 2025, la Ville de Vernier a poursuivi le développement de la production d'énergie solaire sur son patrimoine bâti avec l'extension de la centrale photovoltaïque de l'école de l'Étang. Cette installation s'inscrit dans la continuité des projets engagés ces dernières années et contribue au renforcement de la production locale d'électricité renouvelable.

Chiffres-clés: 1 nouvelle installation en 2025. Puissance installée: 74 kWc. Production annuelle estimée: 85'000 kWh.

13.Projet de bibliothèque à l'Espace culturel Concorde

Dans le cadre de la réalisation du Centre Espace culturel Concorde, la Ville de Vernier prévoit l'aménagement d'une nouvelle bibliothèque communale destinée à compléter l'offre culturelle de proximité dans le quartier de Châtelaine.

La construction du bâtiment est pilotée par l'entreprise HRS SA, dans le cadre du projet Concorde Espace Culture (CEC). Le projet de bibliothèque prévoit l'adaptation des espaces intérieurs, la mise en place des installations techniques ainsi que l'équipement mobilier et informatique nécessaire à l'exploitation.

L'année 2025 a été consacrée à la mise au point du projet, à la coordination avec le Service de la culture et communication (SCC), ainsi qu'à la préparation d'une DA établie conjointement par le SBA et le SCC. Cette dernière doit être soumise aux instances communales d'ici le premier semestre 2026.

La réalisation des aménagements est prévue en fonction de l'avancement du chantier du CEC et le déménagement de la bibliothèque, actuellement située dans les locaux du IAC à Châtelaine, est prévu durant le deuxième semestre 2026.

Chiffres-clés: Surface bibliothèque : env. 380 m², Mandataires : HRS SA / Ville de Vernier, Coordination : SCS – SBA, Projet en phase de préparation – 2025.

14. Aménagement de l'EVE de l'Étang

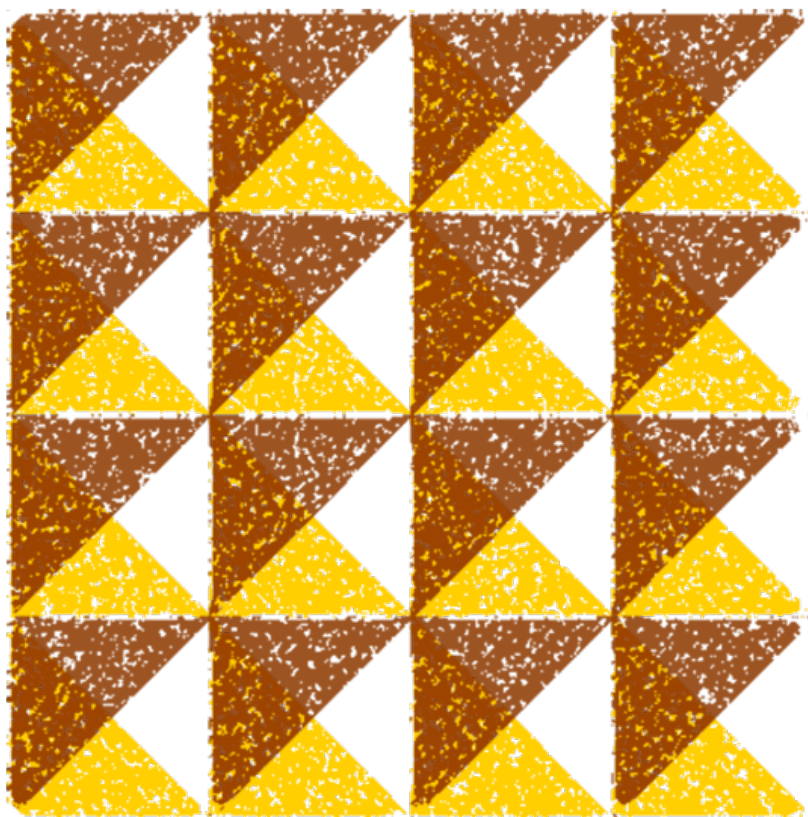
Dans le cadre de l'exploitation de l'espace de vie infantine (EVE) de l'Étang, situé au 3^e étage du bâtiment des équipements publics du quartier de l'Étang, des travaux complémentaires ont été étudiés afin d'adapter les locaux aux besoins de la structure.

Le projet prévoit la réalisation de trois compléments de cloisons permettant la création de trois espaces supplémentaires, comprenant un coin réfectoire pour les groupes des petits, un espace de repos pour le personnel, ainsi qu'un espace dédié aux activités sensorielles.

L'année 2025 a été consacrée à la mise au point du projet, à l'obtention des préavis nécessaires ainsi qu'à la coordination avec les utilisateurs et le bureau d'architectes Bonhôte Zapata, sous la supervision du SBA.

La planification des travaux est en cours et leur réalisation est prévue pour 2026, en tenant compte des contraintes d'exploitation de la crèche et en assurant une coordination des interventions compatible avec le maintien de l'activité de la structure.

Chiffres-clés: Création de 3 espaces supplémentaires par cloisonnement, Mandataire : Bonhôte Zapata Architectes, Supervision : SBA, Planification : 2025, Réalisation prévue courant 2026.



COHÉSION SOCIALE

Le service de la cohésion sociale (SCS) propose une large palette d'actions, de projets et de prestations visant à améliorer le vivre-ensemble dans la commune ainsi que les conditions de vie des Verniolanes et Verniolans.

Prestations

- ▶ Soutenir des groupes de bénévoles et des associations (Maisons de Quartier, clubs d'aînés, ludothèques, etc.) dans leurs activités à l'attention des habitants
- ▶ Proposer des aides et des animations diverses pour les populations précarisées et à risque d'isolement (cours de français intégration, aide au transport pour les personnes à mobilité réduite, groupe de parole pour proches aidants, etc.)
- ▶ Encourager des initiatives citoyennes et projets participatifs (Contrats de Quartier, Conseil des jeunes, Conseil des habitants)
- ▶ Coordonner des réseaux d'acteurs locaux dans différents domaines (action sociale générale, intégration, jeunesse, entreprises, etc.)
- ▶ Offrir un accompagnement social et/ou socio-professionnel individuel (sur place ou à domicile) : information, conseils, aide administrative, orientation, etc.
- ▶ Proposer des opportunités professionnelles et des soutiens à la formation
- ▶ Dispenser des aides financières ponctuelles
- ▶ Offrir des soutiens spécifiques sur des thématiques sociales ciblées (permanences juridiques et de désendettement, action impôts)
- ▶ Assurer des dispositifs hors-murs, de veille, médiation et prévention sociale et urbaine (Correspondants de Nuit, Travailleurs Sociaux Hors Murs, AmuseBus, UPV)
- ▶ Organiser des manifestations et célébrations diverses (promotions citoyennes, jubilaires, accueil des nouveaux habitants)
- ▶ Établir et entretenir les relations aux entreprises (contact, orientation, suivi des demandes)

Quelques projets réalisés en 2025

Conférence sur l'adaptation des logements

Lors des suivis sociaux sur le terrain, la Ville de Vernier observe que les seniors sont souvent confrontés à des logements inadaptés et trop grands. Dans le cadre de la Journée internationale des personnes âgées, le mercredi 1^{er} octobre 2025, elle a ainsi organisé une conférence en présence de spécialistes, pour répondre aux questions de la population et lui donner des conseils pratiques.

Aménagement participatif dans le quartier de l'Étang

Dès le mois de septembre 2025, la population du quartier de l'Étang a été mobilisée pour faire part de ses besoins et souhaits en matière d'espaces et d'équipements publics. Ces éléments ont permis de travailler à deux concepts d'aménagements, soumis au vote de la population locale en décembre 2025. Les travaux de réalisation devraient démarrer prochainement et une ouverture est envisagée pour l'été 2026.

Les Libellules en fête

Le 4 octobre 2025 se déroulait un événement pour célébrer les 10 ans de la fin des travaux dans le quartier des Libellules. Cette fête a été co-organisée par la Fondation Emile Dupont (propriétaire des murs), la Ville de Vernier, mais aussi avec la participation de nombreux partenaires

du quartier (associations et professionnels). Diverses activités et animations pour tous les âges ont été proposées dans les pavillons de l'avenue des Libellules et dans le parc. Une manière de se retrouver, et pouvoir mettre en lumière l'ensemble des réalisations et améliorations que l'ensemble des efforts conjugués auront permis d'atteindre ces dernières années.

Promotion de la citoyenneté et de la participation des jeunes

Un nouvel événement a vu le jour en 2025 sous le nom «Les rouages de la commune». La Ville a organisé le 8 octobre une initiation au fonctionnement politique et administratif communal pour les jeunes du CO Renard. Les participants ont particulièrement apprécié l'exercice de débat dans la salle du Conseil municipal en présence d'un Conseiller administratif. Cet événement sera réitéré et étoffé pour la prochaine année scolaire.

Par ailleurs, des soirées d'initiation au vote pour les jeunes en âge de voter ont eu lieu lors de chaque votation fédérale de l'année dernière. Celles-ci étaient financées par le SCS et organisées par l'association «Et pourquoi pas» en collaboration avec les équipes d'animation socioculturelle. Et pour finir, tous les jeunes atteignant la majorité en 2025 ont été conviés à une soirée festive et d'échanges autour de l'engagement citoyen le 2 octobre 2025 à la Ferme du Lignon, à l'occasion de la soirée des Promotions citoyennes. Cet événement retournait ainsi sur le territoire communal après plusieurs années de centralisation en Ville de Genève.

Fermeture de l'épicerie solidaire

Dans un contexte de hausse importante des besoins, de développement des structures d'aide sur le territoire cantonal (comme les Colis du Cœur) et d'une réflexion critique sur le modèle organisationnel de l'épicerie solidaire de Vernier, il a été décidé de mettre un terme à cette prestation qui ne permettait plus de répondre convenablement aux enjeux de précarité financière et alimentaire.

Un travail d'accompagnement vers la fin de cette prestation a donc été mené dans le courant de l'année. Les bénéficiaires ont été orientés vers les structures idoines en fonction de leur situation économique (épiceries Caritas ou Colis du Cœur, généralement). Les bénévoles qui désiraient se réinvestir dans une autre activité ont été accompagnés en ce sens. Notre service collabore avec Caritas Genève en vue de l'ouverture d'une épicerie Caritas sur le territoire verniolan et, en attendant l'aboutissement de ce processus, a recentré ses forces sur l'accompagnement social de ses habitants.

1^e édition du Forum Emploi & Durabilité

Le 25 mars 2025 s'est tenue la première édition du Forum Emploi & Durabilité, organisé par la Ville de Vernier avec la collaboration des Services industriels de Genève (SIG). Cet événement vise à créer des ponts entre les enjeux d'insertion professionnelle et ceux de la transition écologique et sociale.

La première édition de ce rendez-vous s'est déroulée en deux temps : des entretiens entre des entreprises locales engagées dans des activités liées à la transition écologique et des personnes en recherche d'emploi, puis une table ronde composée d'experts de différents domaines

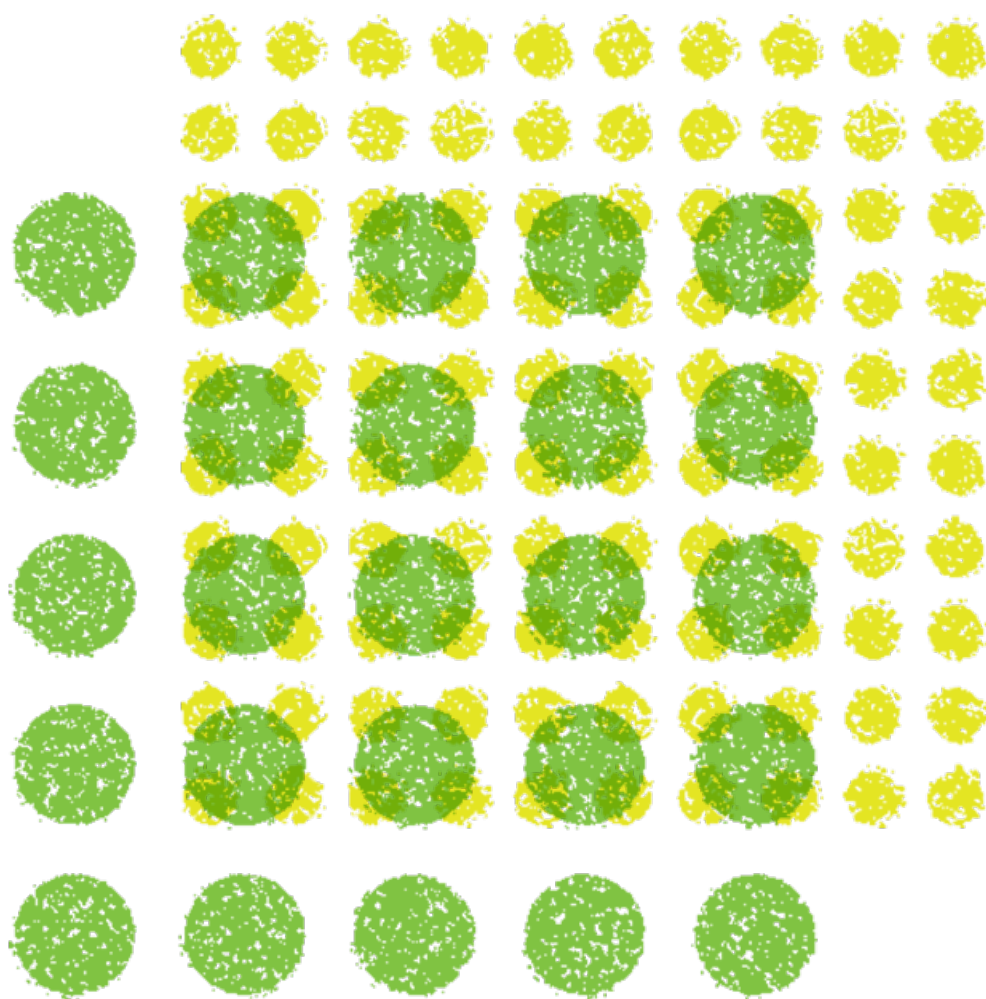
qui ont tenté de répondre aux questions posées. L'édition 2025 ayant été un véritable succès, le service de la cohésion sociale prépare une deuxième édition qui se tiendra en mars 2026.

Promotion de l'égalité

Le service de la cohésion sociale, avec le soutien de la fondation Leenaards, a développé ses actions en faveur de l'égalité et de la prévention des violences sexistes et sexuelles. En collaboration avec des associations et partenaires spécialisés, plusieurs initiatives ont été menées afin de favoriser l'accès à l'espace public aux minorités de genre, tout comme la prévention et la sensibilisation générale du grand public à ces questions.

Durant l'année, d'autres actions ont été menées dont notamment des stages d'autodéfense féministe pour adultes et adolescentes, des interventions dans une quinzaine de classes de 11^e du cycle d'orientation du Renard, des lectures de contes valorisant des rôles de genre non traditionnels ou encore l'augmentation du nombre de lieux communaux proposant des protections menstruelles gratuites.

Destiné aux professionnels, un premier événement de la Plateforme égalité pour leur présenter la LED-Genre et ses implications leur a également permis une mise en réseau. Enfin, un guide communal sur les violences a été développé et diffusé afin d'aider les professionnels en lien avec le public à répondre aux mieux aux populations concernées.



CULTURE & COMMUNICATION

Le service de la culture et de la communication (SCC) met en œuvre la stratégie de communication de l'administration. Il contribue au développement de la politique culturelle de la Ville de Vernier, gère le réseau des bibliothèques municipales et les activités patrimoniales.

Prestations

Communication

- ▶ Développer les plans de communication et les relations avec les médias
- ▶ Réaliser des créations graphiques et les contenus rédactionnels
- ▶ Assurer la présence en ligne de l'administration (site internet et réseaux sociaux)
- ▶ Conseiller et accompagner les services en matière de communication
- ▶ Réaliser le magazine communal *ActuVernier*

Culture

- ▶ Assurer un soutien aux associations culturelles et développer les échanges avec les partenaires
- ▶ Développer des outils pour faciliter l'accès à la culture
- ▶ Programmer et organiser les événements culturels hors-murs et les manifestations officielles
- ▶ Développer et gérer les résidences artistiques
- ▶ Programmer et organiser la saison pluridisciplinaire Vernier Culture
- ▶ Développer des projets culturels de proximité et de médiation
- ▶ Promouvoir l'art local
- ▶ Gérer les lieux et le matériel affectés à la culture

Bibliothèques

- ▶ Assurer le choix et le traitement des documents
- ▶ Gérer l'accueil, l'information et le conseil aux publics
- ▶ Assurer la gestion administrative des bibliothèques
- ▶ Organiser des médiations et des événements publics et scolaires
- ▶ Mettre en valeur le fonds documentaire
- ▶ Assurer un soutien à la population en termes d'accès au numérique

Projets réalisés en 2025

Culture et communication

1. La dernière saison culturelle à la Salle du Lignon est lancée!

Une présentation de saison sous le soleil du mois de juin : Papillons, musique, famille – qu'on se choisit ou qu'on subit – et des femmes à l'honneur !

Les quelques 27 spectacles qui feront 2025-2026 s'affichent en grand, en mapping sur plus de 20 écrans. Des propositions mêlant danse, théâtre, stand-up, mouvements, poésie et objets, toujours en musique, pour tous les âges, s'installent à la Salle du Lignon une toute dernière fois sur ce modèle de programmation saisonnière. L'Orchestre de Chambre de Genève ouvre le bal, bucolique, valorisant les différentes configurations d'une salle aux facettes infinies. La Bâtie, les Créatives ou encore JazzContreBand ont ponctué l'automne, avant les projections scolaires de la Lanterne Magique pour clôturer 2025 avec une touche de cinéma pour les écoles de Vernier.

2. Les interstices, entre convivialité et expérimentation

Pendant la saison culturelle 25-26, dans ses Interstices, le foyer de la Salle du Lignon ouvre ses portes pour offrir d'autres moments de découverte. Un coin détente avec des livres en consultation libre, de la musique, une buvette. La petite scène installée pour l'occasion devient un espace d'expérimentation : jazz, tremplin pour les jeunes artistes du quartier en collaboration avec le festival Isteria, studio live pour une émission de RadioVostok, les formats sont infinis et ceux-ci y ont trouvé leur place cet automne.

Auditions, lecture et dédicaces, débat, chanson, open mic', soirée impro ou expo, Vernier Culture décide de jouer la carte de la spontanéité et de toutes les audaces dans un décor qui laisse la part belle aux formats légers et à la convivialité. Les interstices sont la concrétisation éphémère d'autres possibles. Une programmation parallèle et sans précédent qui se veut souple et réactive, en somme.

3. Réorganisation du service

Dans un contexte particulier marqué par la prochaine transmission de la saison culturelle à Concorde espace culture dès l'automne 2026, mais aussi répondant à la nécessité opérationnelle de restructurer l'organigramme afin de le rendre plus efficient, un travail de fond a été mené. Il a porté essentiellement sur le périmètre des différentes fonctions comme sur leur organisation au sein du service. À cette fin, les trois pôles thématiques du SCC ont été dotés, à leur tête, d'une cadre intermédiaire, déléguée respectivement à la communication institutionnelle, à la culture – en charge du développement des publics, aux bibliothèques.

Les intitulés de poste ont également été questionnés, afin de valoriser les compétences et de revoir l'adéquation entre les savoir-faire et les prestations délivrées. Lors de cette opération, le service de la communication a été renforcé, notamment pour la gestion de la stratégie numérique, et l'insuffisance des ressources humaines dévolues aux bibliothèques mise en exergue. La mise en œuvre de cette restructuration a démarré en 2025 et continuera en 2026.

4. Des promotions en transition

Avec pour objectif d'organiser une fête des écoles pour tous les degrés du primaire, une première phase de transition a été amorcée pour l'édition des promotions 2025. En effet, habituellement déployée le soir du dernier vendredi d'école, la fête a été déplacée pour battre son plein toute la journée du samedi précédant la dernière semaine de cours. Cette modification a permis d'étaler les activités sur une durée plus longue et d'éviter le transport des classes en bus dédiés. Le cortège a alors défilé en début d'après-midi, laissant ainsi le loisir aux enfants de profiter plus longuement des jeux et animations programmés.

Néanmoins, le bilan de cette édition a remis en question la pertinence d'un cortège aussi tôt dans la journée, la chaleur dissuadant les familles de rester ensuite sur le lieu de la fête. Une variante sera ainsi proposée pour l'édition 2026 en prenant en compte les retours et constatations de ce premier essai.

Bibliothèques

Les bibliothèques municipales de Vernier ont pour mission, entre autres, de participer activement à réduire la fracture numérique et de donner les clés de lecture à la population pour accéder à l'information, même quand celle-ci exige de posséder certaines connaissances en informatique. Ainsi, de manière pragmatique ou plus ludique, les équipes des trois établissements de lecture publique de la commune se sont évertuées à proposer des ateliers, à mettre du matériel à disposition, à répondre aux demandes et aux interrogations de leurs publics, tous âges confondus.

Si les demandes de connexion aux postes informatiques disponibles dans toutes les bibliothèques sont fréquentes, elles culminent à Châtelaine avec quasi 250 requêtes différenciées. Une aide des professionnels sur place est sollicitée la plupart du temps pour l'utilisation des machines, pour des impressions, ou tout autre besoin opérationnel. Des rendez-vous particuliers, « coups de pouce numériques », sont également plébiscités ponctuellement pour un soutien plus ciblé.

En parallèle, qu'ils soient animés en interne ou par des intervenants extérieurs, les ateliers associés aux pratiques numériques ont eu beaucoup de succès. Au nombre de 17 cette année, ils ont initié petits et grands aux techniques du Stop Motion ou du code, et même vu le quartier des Avanchets modélisé dans Minecraft !

Bibliothèque des Avanchets

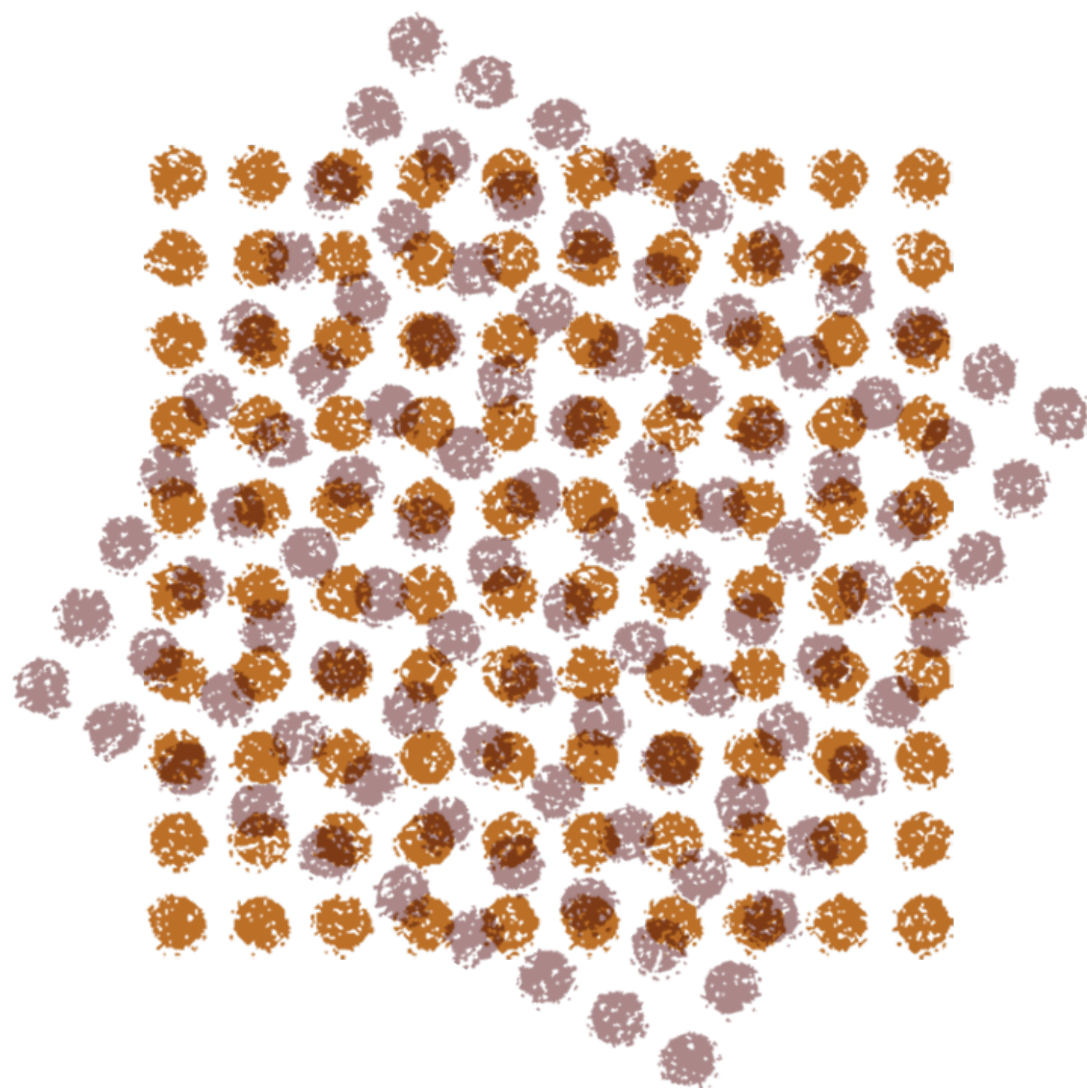
- › 19'776 prêts (76 % jeunesse, 24 % adultes)
- › 143 inscriptions (+ 6 groupes)
– 670 abonnés actifs (+ 53 groupes)
- › 857 documents réservés
- › 1674 documents catalogués – 765 revues bulletinées
- › 186 accueils de groupes (écoles, IPE, AFJ, MQ)
- › 37 événements durant l'année – 482 personnes y ont participé
- › Environ 13'500 entrées
- › Un apprenti de 2^e année

Bibliothèque de Châtelaine

- › 21'178 prêts (80 % JEU et 20 % ADU)
- › 279 inscriptions (+ 11 groupes)
– 781 abonnés actifs (+ 42 groupes)
- › 481 documents réservés
- › 1820 documents catalogués – 647 revues bulletinées et en partie dépouillées
- › La bibliothèque a maintenant 2 entrées, mais 1 seul compteur. Estimation entre 12'000 et 15'000 entrées
- › 187 visites de classe ou groupes
- › 35 événements, soit 3 événements par mois – 300 personnes y ont participé
- › Obtention du CFC AID de l'apprentie de 3^e année

Bibliothèque de Vernier-Village

- › 18'882 prêts (70 % jeunesse, 30 % adultes)
- › 94 inscriptions (9 groupes) – 623 abonnés actifs (+ 20 groupes)
- › 740 documents réservés
- › 2201 documents traités et mis à disposition
- › 178 accueils de groupes (écoles, jardins d'enfants, parascolaires, groupes adultes (Alzheimer))
- › 30 événements durant l'année – 250 personnes y ont participé
- › Vente de livres d'occasion en été
- › Les entrées ne sont pas comptabilisées, faute de compteur



ENFANCE

Le service de l'enfance (SEN) répond aux besoins des familles en matière d'accueil et d'accompagnement au développement des enfants, propose des prestations diversifiées dans le secteur de l'enfance, favorise les questions de transition avec les écoles et collabore avec les instances actives dans les milieux de l'enfance.

Prestations

Délégation Accueil Préscolaire

- ▶ Assurer l'exploitation de tous les dispositifs d'accueil préscolaire sur inscription (6 espaces de vie enfantine, 4 jardins d'enfants, la halte-garderie)
- ▶ Garantir les ressources humaines nécessaires au bon fonctionnement des structures d'accueil
- ▶ Développer le dispositif en matière de ressource et d'accueil de la petite enfance
- ▶ Assurer le bon fonctionnement du projet Inclusion dans les institutions et avec les partenaires

Délégation aux écoles et à l'information

- ▶ Organiser la mise à disposition des repas scolaires
- ▶ Offrir des activités parascolaires
- ▶ Soutenir les activités scolaires
- ▶ Gérer les chèques-famille
- ▶ Assurer les liens entre les écoles (ordinaires et spécialisées), le GIAP, les associations de parents d'élèves et les services de la Ville de Vernier
- ▶ Communiquer et sensibiliser sur les questions relatives à l'enfance

Délégation Actions collectives et accompagnement

- ▶ Assurer les accueils adultes-enfants dans les 6 quartiers
- ▶ Organiser les ateliers thématiques du samedi pour les 0-4 ans et leur famille
- ▶ Organiser des manifestations à destination des 0-8 ans et leur famille
- ▶ Piloter l'octroi de places d'accueil temporaire dans des situations exceptionnelles
- ▶ Suivi social des familles en liste d'attente pour les SAPE
- ▶ Favoriser l'accès des familles aux prestations du service

Administration

- ▶ Accueillir et répondre aux demandes des familles verniolanes
- ▶ Assurer les inscriptions en structure d'accueil de la petite enfance
- ▶ Attribuer les places d'accueil
- ▶ Gérer les dossiers des enfants accueillis (facturation et contentieux)

Projets réalisés en 2025

1. Carte Enfants

Cette carte a été créée avec l'objectif de proposer un support de communication ludique et attractif présentant les lieux et activités libres, gratuites ou à bas coût, destinées aux enfants de 0-4 ans. L'idée de ce plan est d'inspirer les familles en leur indiquant la présence d'un lieu ou activité, à travers des icônes. Un QR-code fait le lien avec une page du site internet de la ville, qui répertorie, par quartier, tous les lieux/activités présentés sur la carte.

Cette carte est affichée dans plusieurs lieux de la commune, comme les structures d'accueil petite enfance, l'accueil du service de la cohésion sociale, les bibliothèques, les ludothèques, la piscine du Lignon, maisons de quartier, et certains partenaires réguliers (pédiatres, logopédiste, clubs des aînés).

Chiffres-clés :

- › financement par la commission permanente de la famille réunissant des représentants des différents services de l'administration autour de la thématique
- › 70 cartes en A2 à afficher
- › 200 cartes A3 à distribuer au public

2. Déménagement du Jardin d'enfants de Vernier-Village et de la halte-garderie

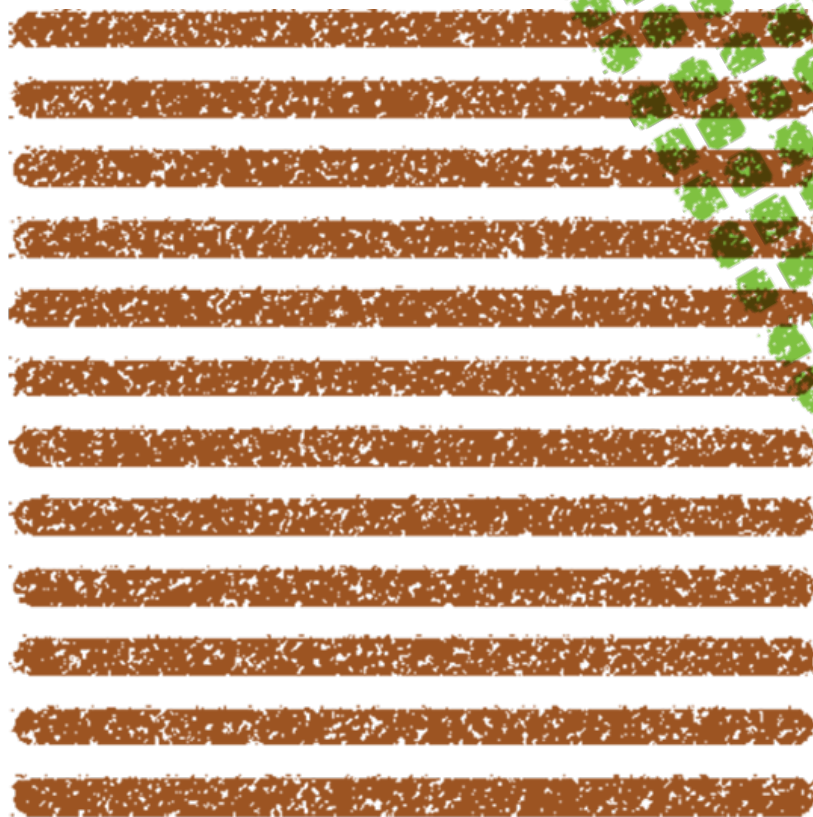
Les effectifs d'enfants en âge scolaire ayant diminué dans le secteur de Vernier-Village, il est devenu possible de libérer les locaux de l'école de Poussy afin d'y accueillir le Jardin d'enfants de Vernier-Village et la halte-garderie précédemment située dans les locaux de l'école Bourquin. Mieux adaptés aux besoins des enfants, l'arrivée dans le bâtiment de Poussy a aussi permis de se rapprocher du foyer des Tattes afin de permettre une collaboration fructueuse avec l'Hospice Général en accueillant des enfants du foyer dans des places de la halte-garderie. Des collaborations et une nouvelle dynamique favorisant l'inclusion dans tous ses aspects.

Chiffres-clés : 1 groupe de Jardin d'enfants et 15 places de halte-garderie dont 5 financées et réservées par l'Hospice Général pour ses bénéficiaires.

3. Dispositif Inclusion

L'équipe pluridisciplinaire du dispositif Inclusion s'est enrichie de l'arrivée d'une psychomotricienne permettant des regards croisés sur les besoins des enfants et des équipes éducatives. Les pratiques de psychomotricité permettant de toujours améliorer la qualité de l'accueil de tous les enfants quels que soient leurs besoins. Cette pluridisciplinarité et les constats faits sur les terrains ont mené à l'élargissement des prestations aux accueils adultes-enfants, ceci afin de répondre à la volonté du plan politique de l'enfance visant à une égalité d'opportunité.

Chiffre-clé : 1 poste à 80 % de psychomotricienne



ESPACE PUBLIC

Le service de l'espace public (SEP) traite l'ensemble des occupations des espaces publics. Ces derniers désignent toute surface n'appartenant pas à une entité privée.

Prestations

- ▶ Traitement de l'ensemble des occupations sur l'espace public
- ▶ Gestion de l'Office de la protection civile
- ▶ En collaboration avec les autres services communaux, délivrance des autorisations de manifestation, afin d'offrir une palette d'événements sur le territoire communal
- ▶ Traitement des demandes en lien avec la loi sur les procédés de réclame ainsi que la loi sur la restauration, le débit de boissons, l'hébergement et le divertissement

Quelques chiffres

- ▶ 55 autorisations délivrées pour les terrasses des établissements publics
 - ▶ 20 autorisations délivrées en lien avec la loi sur les procédés de réclame
 - ▶ 201 autorisations délivrées pour les manifestations
-

1. Protection civile

En 2025, l'État-major de la protection civile a assuré une dizaine de cours de répétition. Ces cours ont permis aux astreints de se perfectionner dans des domaines tels que l'aide à la conduite, les pionniers, l'assistance, la protection des biens culturels et la logistique. Le niveau s'est ainsi élevé, tant dans la connaissance du matériel que pour la préparation pour des engagements opérationnels.

2. Pompiers

Les heures d'engagement des pompiers se répartissent entre l'instruction, l'entretien du matériel et, bien entendu, les interventions. La compagnie des sapeurs-pompiers de Vernier (SPV) est la seule du canton de Genève, en dehors du corps des sapeurs-pompiers professionnels, à disposer d'une grande puissance mousse et d'une section spécialisée dans la lutte contre les feux industriels. Sa formation est donc approfondie afin de garantir une capacité d'intervention optimale dans toutes les situations.

Les pompiers sont intégrés dans le Groupement du SIS à compter du 1^{er} janvier 2026.

3. Sauveteurs auxiliaires

Dans la continuité de 2024, les sauveteurs ont répondu présent aux demandes d'engagement pour des manifestations organisées sur la commune de Vernier, mais également à celles gérées par la Fédération Genevoise (470 heures au total). La 10^{ème} fête de l'Escalade, organisée à Vernier-Village, a rencontré un bel engouement. Le comité a travaillé d'arrache-pied à la mise en place de nouveaux statuts ; l'organisation devrait changer de nom en 2026.

4. Samaritains

En 2025, l'activité des samaritains est restée soutenue, notamment en matière de présence sur le terrain et de formations. Avec une estimation d'environ 500 heures d'engagement réparties sur une vingtaine de postes sanitaires et près de 177 heures de cours dispensées durant l'année écoulée, la section des samaritains de Vernier contribue activement à la sécurité lors d'événements organisés dans la commune. Elle assure également une sensibilisation constante de la population aux gestes de premiers secours et adapte régulièrement ses compétences en fonction de l'évolution des risques ainsi que des exigences cantonales et fédérales.



ENVIRONNEMENT URBAIN

Le service de l'environnement urbain (SEU) assure l'entretien des 768 ha verniolans d'espaces verts, de routes et de canalisations. Il est également chargé du déneigement durant l'hiver.

Prestations

Voirie et récupération

- ▶ L'entretien de l'espace public, du mobilier urbain et des infrastructures extérieures, incluant nettoyage, réparations et petites interventions
- ▶ La gestion complète des déchets : collecte, tri, corbeilles, déchetteries, actions de sensibilisation et optimisation logistique
- ▶ La mise en place logistique des manifestations municipales, avec transport, montage et démontage du matériel
- ▶ Le maintien de la propreté urbaine (littering, mégots, dépôts sauvages), l'effacement des tags, des travaux légers de génie civil destinés à l'entretien des chemins pédestres

Génie civil

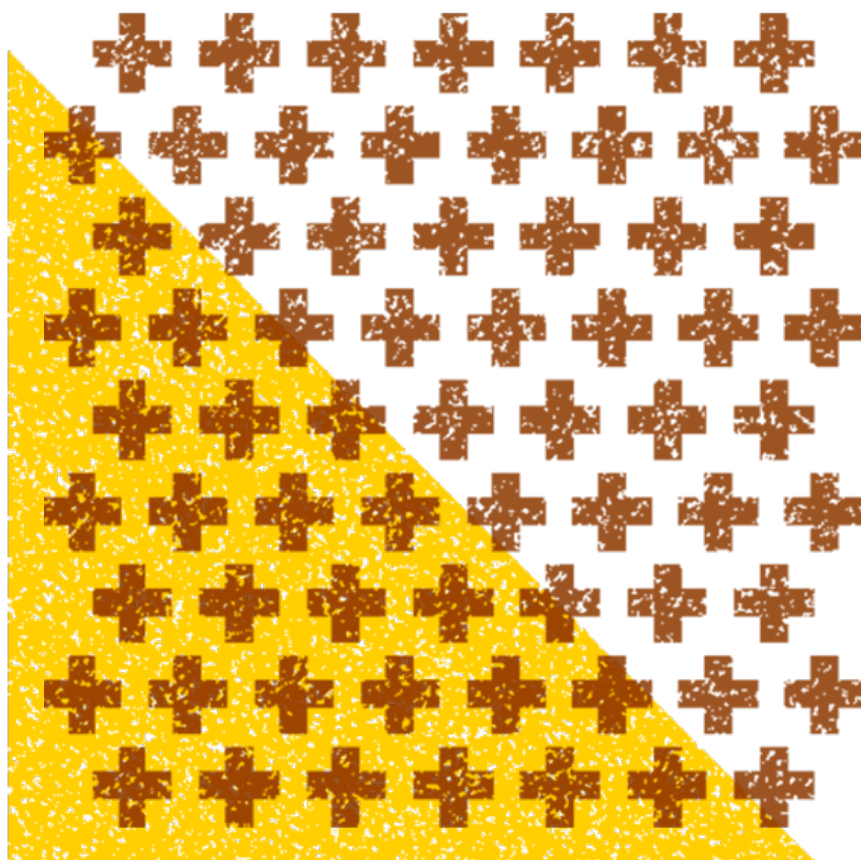
- ▶ La réalisation d'un mur de soutènement en béton sur l'accès au Jardin Robinson du Lignon
- ▶ Divers travaux de modification, d'entretien et d'adaptation de la signalisation horizontale et verticale (ZIMEYSAVER, ZIBAT, accès centre sportif d'Aïre)
- ▶ Le chemisage des collecteurs communaux (aux Libellules et secteur Verseuse)
- ▶ Une campagne d'entretien annuel des bornes hydrantes à la suite du rapport des SIG, réparation des fuites
- ▶ Le remplacement de l'éclairage des courts extérieurs du tennis de Vernier
- ▶ L'agrandissement du street workout du Lignon
- ▶ La réfection du sol amortissant de la place de jeux de l'école des Ranches II
- ▶ L'installation des barrières solaires à l'école du Lignon
- ▶ La pose de 2 abris à vélos sur la place du Lignon
- ▶ La mise aux normes PMR de 16 arrêts TPG et installation de nouveaux abribus avec toiture végétalisée

Espaces verts

- ▶ L'entretien global des espaces verts : fleurissement, plantations (arbres, arbustes, vivaces), suspensions florales, désherbage et tontes/fauches différenciées
- ▶ Le suivi du patrimoine arboré : arrosage, tuteurage, fumure, entretien des cuvettes et lutte contre les chenilles processionnaires et des moustiques tigres
- ▶ La maintenance des parcs et zones de détente : nettoyage quotidien, entretien des parcs à chiens et gestion de l'arrosage automatique
- ▶ Les petites réalisations paysagères et l'organisation de la fête du printemps à la Fermette, incluant la gestion des animaux
- ▶ La gestion et taille de nos 3 vergers et forêt comestibles
- ▶ La reprise de la gestion des cimetières
- ▶ Une bonne partie de nos platanes ont été passés en port libre dans le but de gagner en surface de canopée
- ▶ L'acquisition de 3 chèvres col fauve pour la Fermette
- ▶ La plantation de 54 arbres dont 38 provenant de notre pépinière urbaine

Mécanique et magasin

- ▶ L'optimisation du parc machines grâce à la réutilisation de pièces d'occasion récupérées sur les équipements réformés
- ▶ Les commandes de consommables de nettoyage via QR code
- ▶ La réorganisations des différents lieux de stockage
- ▶ La gestion de la livraison du courrier interne et adaptation du parcours de distribution en fonction des travaux et contraintes temporaires



FINANCES

Le service des finances (SFI) met en œuvre la politique financière de la Ville de Vernier et apporte un support à l'administration dans les domaines comptables et financiers.

Prestations

- ▶ Assurer la tenue et le bouclage des comptes, ainsi que leur publication
- ▶ Gérer le budget communal
- ▶ Analyser les données fiscales
- ▶ Gérer la trésorerie ainsi que les débiteurs et les fournisseurs
- ▶ Mener des analyses financières

Comptes de résultats et investissements 2025

Les comptes 2025 de la Ville de Vernier affichent un excédent de charges de CHF 5 millions.

Ce résultat s'explique avant tout par des revenus fiscaux revus à la baisse par l'Administration fiscale cantonale (AFC), sur lesquels la Commune ne dispose pas de prise directe.

Du côté des charges, la gestion a été rigoureuse. L'exercice 2025 s'achève sur un écart positif de CHF 10 Mio en dessous du budget, soit une économie de 6,60 % sur les dépenses prévues. Ce résultat confirme une nouvelle fois la bonne maîtrise des charges par l'administration.

Du côté des recettes, l'écart est plus marqué par un fait de conjoncture. Le budget prévoyait CHF 159,8 Mio ; les recettes effectives accusent un manque à gagner de 15,6 Mio, soit un delta de 9,77 %.

Cette situation s'explique principalement par trois facteurs, liés aux évaluations de l'AFC :

- › Les revenus exceptionnels d'un contribuable significatif, présent temporairement sur le territoire communal, ont été revus à la baisse.
- › Plusieurs personnes morales ont enregistré des résultats inférieurs aux prévisions, ce qui a entraîné des correctifs sur leurs impôts
- › Un certain nombre d'entreprises récemment établies dans la commune n'ont pas encore été intégrées dans les estimations cantonales. Ce dernier décalage, inhérent au fonctionnement du système fiscal, devrait toutefois se résorber favorablement dès l'exercice 2026.

Face à ce dernier constat, la Ville de Vernier entend poursuivre et approfondir sa collaboration avec l'AFC, dans la continuité de la démarche engagée lors de l'accueil des nouveaux habitants du quartier de l'Étang.

L'objectif est de disposer de modèles fiscaux capables d'intégrer rapidement l'arrivée de nouvelles entreprises et de leurs collaborateurs, afin d'assurer des recettes plus stables et de réduire les variations annuelles

1. Compte de résultats

Les comptes 2025 présentent un résultat négatif de CHF 5'019'668.32, alors que le budget prévoyait un bénéfice de CHF 62'572.-.

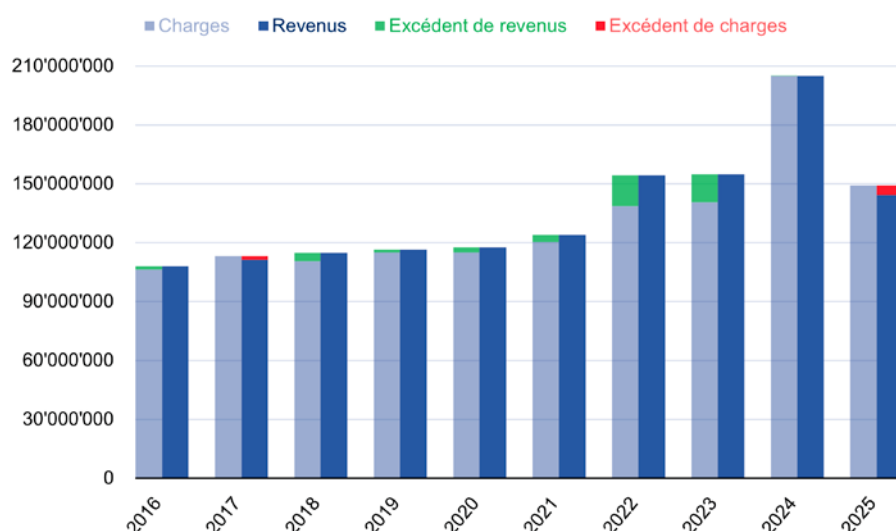
	Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025	Écarts CHF	Écarts %
Total charges	204'762'969.18	159'794'906.-	149'252'991.38	-10'541'914.62	-6.60 %
Total revenus	204'823'517.24	159'857'478.-	144'233'323.06	-15'624'154.94	-9.77 %
Excédent	60'548.06	62'572.-	-5'019'668.32	-5'082'240.32	

Les charges présentent un disponible par rapport au budget de CHF 10'541'914.62 (- 6.60 %). Ce disponible qui témoigne d'une bonne maîtrise est principalement expliqué par les éléments suivants :

- › Amortissements complémentaires : CHF -4'835'340.-, en raison des revenus fiscaux en baisse, la Commune a dû renoncer à la comptabilisation des amortissements complémentaires ;
- › Charges de personnel : CHF -3'000'000.-, notamment en lien avec certains postes restés vacants une partie de l'année, la réorganisation des concierges dans les différents établissements scolaires et le taux d'indexation qui s'est avéré inférieur à celui prévu lors de l'élaboration du budget 2025 ;
- › Provisions fiscales : CHF -2'520'000.-, cet écart est principalement en lien avec la variation de la provision pour risque sur estimé fiscal et corrélé aux revenus fiscaux perçus pour 2025.

Les revenus font état d'une importante insuffisance de CHF 15'624'154.94 (-9.77 %) qui provient exclusivement de la forte baisse des évaluations fiscales transmises par l'AFC pour un total de CHF 18'352'679.80 (-14.74 %).

Le graphique ci-dessous présente l'évolution du résultat sur les 10 dernières années :



La bonne maîtrise des charges couplée à une évaluation prudente des recettes au budget produisent généralement des comptes légèrement excédentaires. Les excédents de revenus des comptes 2022 et 2023 s'écartent significativement des résultats généralement observés et découlent d'importants correctifs fiscaux transmis par le Canton. Pour 2024, les importantes recettes fiscales ont permis la comptabilisation d'amortissements complémentaires aboutissant ainsi à un exercice à l'équilibre.

L'exercice 2025 présente un excédent de charges dont les causes proviennent encore des recettes fiscales. Cette fois-ci, d'une importante baisse des recettes communiquées par l'AFC creusant un écart entre les prévisions budgétaires et la réalité des comptes. Cela ne traduit pas un problème structurel mais d'événements concentrés sur l'exercice courant tel que l'importance du contribuable temporaire dont le fort potentiel fiscal pèse fortement sur les variations fiscales, des résultats moins bons qu'escomptés pour une poignée de sociétés et des recettes non encore intégrées aux prévisions découlant du mécanisme d'estimation de l'AFC.

Revenus fiscaux

Les revenus fiscaux affichent donc une insuffisance de CHF 18'352'679.80 (– 14.74 %) par rapport aux prévisions budgétaires. La situation présentée aux comptes relate une réalité différente des estimations transmises par le DF au cours du mois d'octobre 2024.

Centimes additionnels des personnes physiques (PP)

L'estimé de production fiscale PP présente une insuffisance de CHF 6'567'471.24 (– 10.51 %) causée par la diminution de l'estimé de l'année pour l'impôt sur le revenu et l'impôt à la source ainsi que leurs importants correctifs des années antérieures.

Centimes additionnels des personnes morales (PM)

LL'estimé de production fiscale PM affiche une insuffisance importante de CHF 11'052'260.23 (– 29.82 %) provenant notamment de résultats inférieurs par rapport aux prévisions faites par l'AFC du contribuable temporaire.

Le fonds de péréquation PM suit la même tendance avec une distribution en baisse de CHF 853'685.– (– 6.98 %).

2. Investissements

Le budget 2025 prévoyait un total des dépenses d'investissements de CHF 66'816'399.-. Avec des dépenses qui se montent à CHF 26'104'421.48 nous atteignons un taux de réalisation de 39 % par rapport au budget. Au niveau des recettes nous avons un montant de CHF 7'334'172.25 avec un taux de réalisation de 27 % par rapport au budget 2025 prévu de CHF 27'072'862.-.

Compte des investissements	Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025	Écarts CHF	Écarts %
Total Dépenses	35'850'054.54	66'816'399.-	26'104'421.48	-40'711'977.52	-60.93 %
Total Recettes	17'402'004.25	27'082'862.-	7'334'172.25	-19'748'689.75	-72.92 %
Investissements nets	18'448'050.29	39'733'537.-	18'770'249.23	-20'963'287.77	

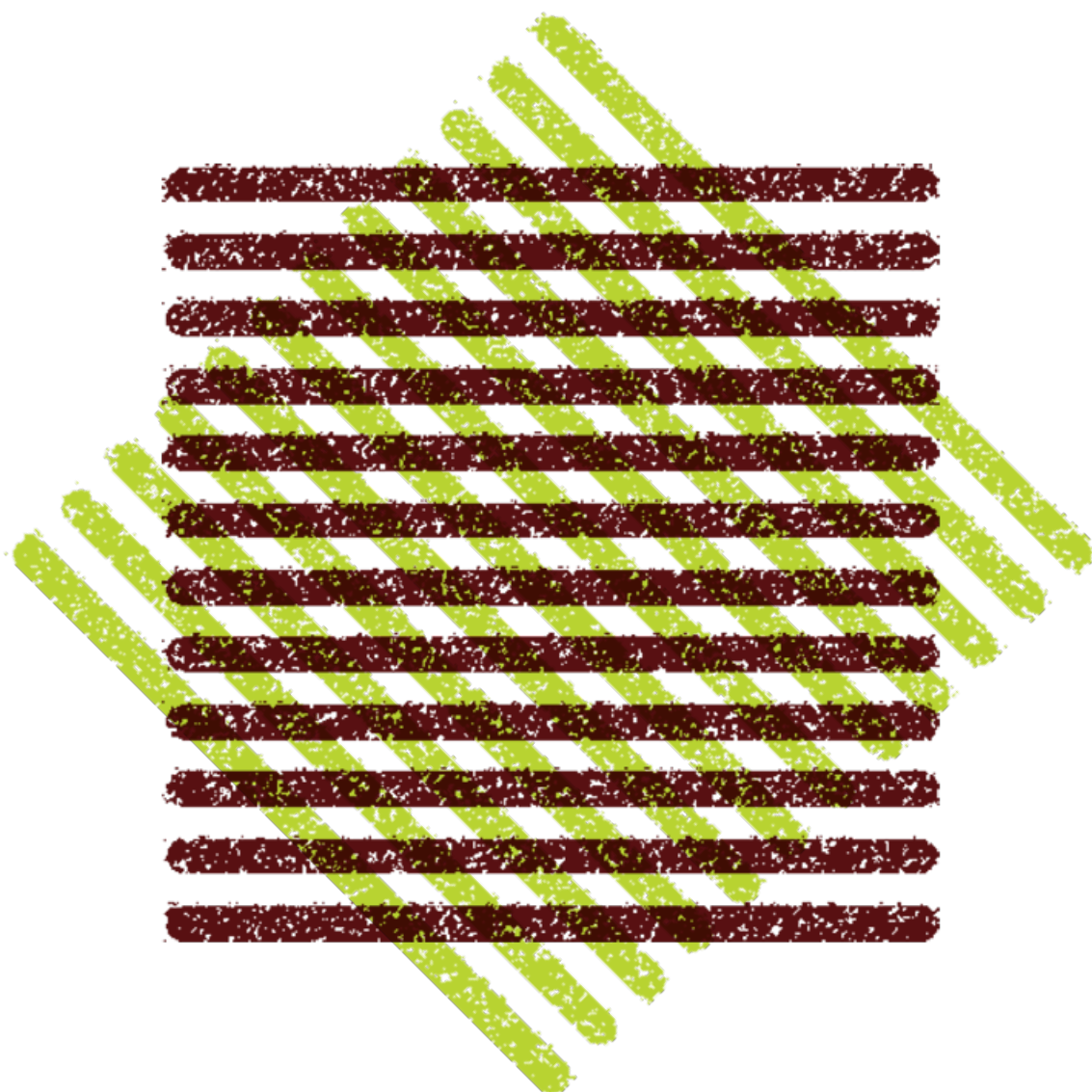
Vous trouverez ci-dessous les dépenses d'investissements pour 2025, les plus importantes classées par projet :

- > Réalisation de la passerelle de mobilité douce au quartier de l'Étang : CHF 9'270'000.-
- > Reconstruction partielle de l'école des Ranches à la suite de l'incendie : CHF 2'810'000.-
- > Réalisation de la passerelle de mobilité douce au-dessus du Rhône : CHF 1'630'000.-
- > Aménagements pour le BHNS (bus à haut niveau de service) : CHF 1'490'000.-
- > Réaménagement des chemins Henri-de-Buren, Château-Bloch et de la route de l'Usine-à-Gaz : CHF 1'320'000.-
- > Contribution 2025 au FIDU (Fonds intercommunal pour le développement urbain) : CHF 1'170'000.-

3. Financement

Les bons résultats de ces dernières années ont permis de réduire l'endettement de la Commune de CHF 7'000'000.- en 2023, CHF 25'000'000.- en 2024 et CHF 10'000'000.- en 2025, soit CHF 42'000'000.- au total.

Les revenus fiscaux exceptionnels de 2024 ont permis à la Commune de financer les projets d'investissements 2025 sans recourir à l'emprunt.



GUICHET PRESTATIONS

Le guichet prestations (SGP) accueille les habitantes et habitants au cœur de la mairie afin de leur fournir diverses prestations et répondre aux questions variées. Le service a également la charge de la mise à disposition des locaux et du matériel.

Prestations

- ▶ Délivrer les cartes d'identité
- ▶ Vendre les cartes CFF
- ▶ Verser les subventions communales pour les vélos : électriques, musculaires ou réparations
- ▶ Délivrer les attestations de vie
- ▶ Remettre les médailles pour les chiens
- ▶ Formaliser la location de matériel et la location des salles
- ▶ Gérer les arrivées et les départs des habitants d'un / vers un autre canton ainsi qu'à l'étranger, les changements d'adresse, et les différentes attestations relatives au domicile (uniquement pour les personnes de nationalité suisse domiciliées sur la commune)
- ▶ Vendre les abonnements pour la halte-garderie
- ▶ Délivrer les billets pour les spectacles verniolans
- ▶ Offrir des places pour les matchs de foot, de basket, de hockey et les répétitions de l'OSR
- ▶ Créer un compte e-démarches

Les personnes qui ne peuvent se rendre au guichet aux heures d'ouverture ont la possibilité de fixer un rendez-vous. 25 habitants ont profité de cette prestation en 2025.

Chiffres-clés en 2025

1. Subventions, cartes journalières et macarons

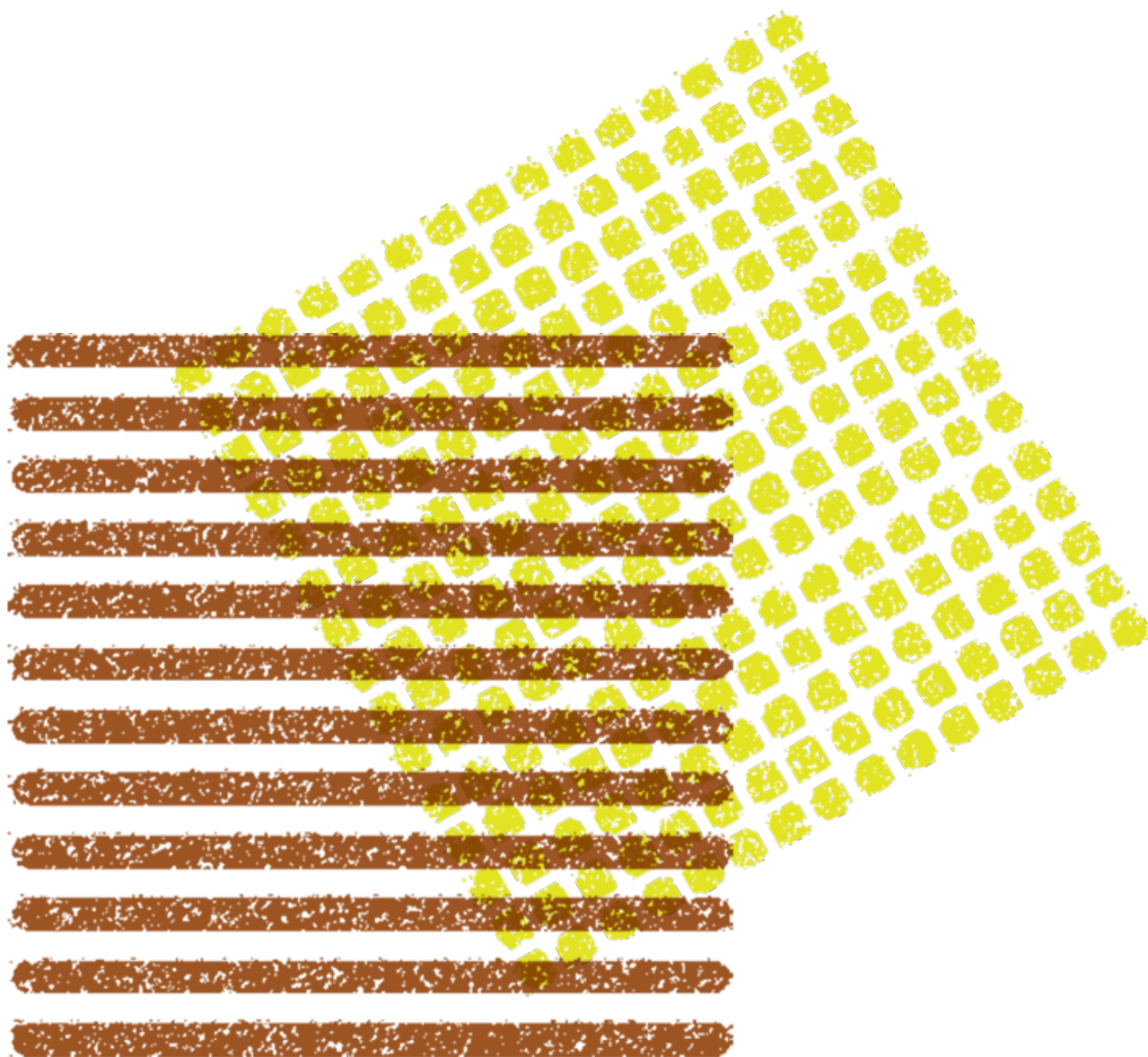
- ▶ Remboursement de 169 subventions pour vélo électrique, 8 pour vélo traditionnel et 350 subventions pour réparations, pour un montant total de CHF 83'054.-
- ▶ Vente de 3'869 cartes journalières CFF pour un total de CHF 212'755.-

2. Formalités administratives

- ▶ 294 attestations de résidence, 81 attestations de départ et 67 certificats de domicile délivrés pour un montant total de CHF 12'450.-.
À cela s'ajoutent 255 prestations gratuites (arrivées, départs, changements d'adresse et retours)
- ▶ 290 certificats de vie exigés par les caisses de pension et banques (CHF 5.- l'unité)
- ▶ 508 cartes d'identité adultes et 134 cartes d'identité enfants
- ▶ 1376 médailles de chiens (soit 37 de moins qu'en 2024)
- ▶ 5 comptes e-démarches ont été créés au guichet

3. Locations

- ▶ Location de matériel pour 173 prêts associatifs et 15 prêts privés
- ▶ Locations permanentes (salles de gymnastiques et rythmiques) pour un total de CHF 33'672.-
- ▶ Locations occasionnelles (centres de quartier et salles des fêtes) pour un total de CHF 222'803.- (chiffre stable moins 2,9 %)
- ▶ Location du chalet Planachaux : locations relativement stables pour un total de CHF 24'855.- (baisse de 17 %)



POLICE MUNICIPALE

Le service de la police municipale (SPM) contribue au maintien de l'ordre public et à la tranquillité de la population verniolane.

Prestations

- ▶ Assurer la sécurité des espaces publics et de certaines manifestations
- ▶ Lutter contre la petite et moyenne criminalité, notamment les incivilités en misant sur la prévention et le travail en réseau
- ▶ Lutter contre le harcèlement de rue et accompagner les victimes
- ▶ Identifier les problèmes de sécurité et déployer des actions particulières
- ▶ Favoriser les relations entre la police et les habitants
- ▶ Garantir la gestion du stationnement

Projet réalisé en 2025

Nouveau format des tables de la sécurité dans différents quartiers

En 2025, un nouveau format des tables de la sécurité a été déployé dans plusieurs quartiers. Cette évolution a permis d'affiner l'analyse des enjeux locaux et de renforcer le travail mené avec les acteurs de terrain.

Déploiement intensifié du poste de police mobile

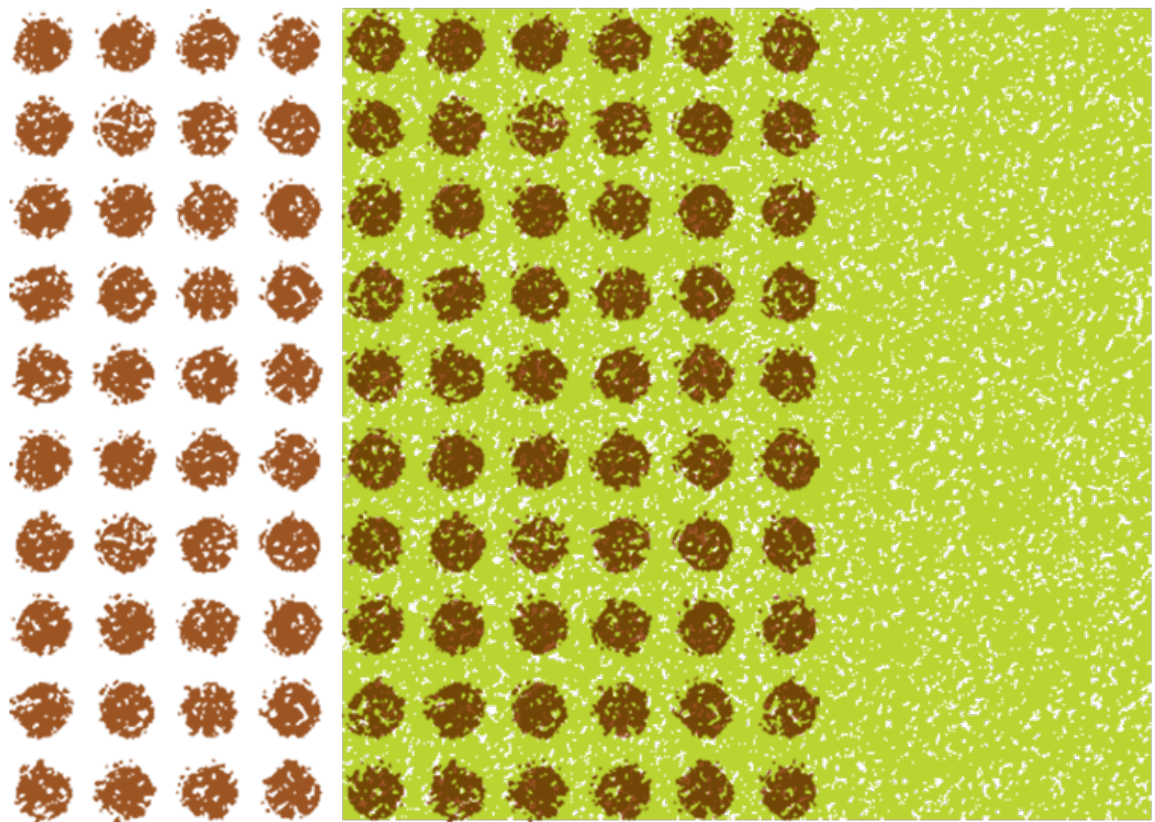
Parallèlement, le poste de police mobile a été consolidé, avec une présence accrue dans la ville. Ce renforcement a facilité la récolte d'informations, les actions de prévention et la communication directe avec la population, en complément du dispositif des tables de la sécurité.

Interventions dans les écoles primaires

Durant la même année, des interventions ont été réalisées dans toutes les classes de fin de primaire afin de sensibiliser les élèves aux incivilités et au harcèlement. Ces actions ont contribué à un travail de prévention essentiel auprès des plus jeunes.

Renforcement des ilotiers

De plus, un effort particulier a été consacré à l'amélioration du traitement des doléances : grâce à un engagement renforcé des îlotiers, la prise en charge est devenue plus réactive et qualitative, tout en permettant un meilleur suivi des problématiques récurrentes dans les quartiers.



RESSOURCES HUMAINES

Le service des ressources humaines (SRH) assure la gestion des ressources humaines de l'administration communale et contribue à leur développement pour permettre la mise en œuvre des politiques publiques voulues par les autorités.

Prestations

Doté d'une politique RH dynamique intégrant notamment des principes d'égalité entre femmes et hommes, le service des ressources humaines accompagne l'ensemble de l'administration communale dans la gestion de ses ressources humaines afin de permettre la mise en œuvre des politiques publiques voulues par les autorités. Ses missions principales se déclinent notamment autour des thématiques suivantes :

- ▶ Recrutement du personnel nécessaire aux besoins de l'administration
- ▶ Gestion administrative et financière du personnel conformément aux dispositions statutaires et réglementaires
- ▶ Conseil et soutien aux cadres de l'administration dans la gestion de leur personnel
- ▶ Traitement de la rémunération et des assurances sociales
- ▶ Evolution des compétences professionnelles du personnel notamment à travers la formation continue
- ▶ Développement et maintien d'un dialogue social constant visant à prévenir et gérer les conflits, notamment avec la Commission du personnel, et le développement d'une culture commune basée sur des valeurs partagées
- ▶ Promotion de la santé et de la sécurité au travail (MSST)
- ▶ Intégration des jeunes dans le monde du travail en proposant et en développant des places d'apprentissage et de stage

Événements marquants en 2025

Outil de gestion des ressources humaines (SIRH)

La Ville de Vernier figure parmi les communes participant au projet piloté par le SIACG, dont l'objectif est de déployer un outil de gestion des ressources humaines. Après plusieurs années d'analyse et de développement, l'implémentation du premier module du système a débuté en décembre et le déploiement complet des modules, selon cahier des charges initial, est prévu d'ici fin 2027.

Formation « recrutement »

Consciente des enjeux liés au recrutement, la Ville de Vernier a décidé de former l'ensemble de ses cadres aux bonnes pratiques en la matière. À cette fin, elle a mandaté un expert en management des ressources humaines afin d'aborder avec les participants les fondamentaux du recrutement et les sensibiliser aux défis posés par un marché du travail toujours plus complexe. La présence d'un membre du service des ressources humaines à chaque session a également permis de rappeler le cadre verniolan applicable au processus de recrutement. Cette démarche de formation s'inscrit dans la continuité des actions menées en faveur du développement des compétences managériales, contribuant ainsi à garantir un encadrement de qualité.

Partenariat avec l'« URCAP »

La Ville de Vernier a établi un partenariat avec l'URCAP (Union des retraités de la Ville de Genève, des Services industriels de Genève, des Communes genevoises et des autres employeurs affiliés à CAP Prévoyance), offrant aux employés âgés de 55 à 64 ans la possibilité de bénéficier d'un rendez-vous individuel. Ces entretiens permettent d'obtenir des informations personnelles sur les conditions de retraite. En 2025, une soixantaine de collaborateurs ont pu profiter de cet accompagnement.

1. Gestion administrative du personnel

Mouvement du personnel fonctionnaire

Le SRH a traité 203 mouvements au cours de l'année 2025 :

- ▶ 87 engagements
- ▶ 14 départs à la retraite
- ▶ 36 départs (démissions / licenciements)
- ▶ 27 changements de fonction / service (y compris les recrutements internes)
- ▶ 39 changements de taux d'activité

Le traitement de ces mouvements requiert notamment des compétences administratives, financières et juridiques.

Mouvement du personnel auxiliaire

En sus des fonctionnaires, le SRH recrute du personnel auxiliaire nécessaire au bon fonctionnement de l'activité de l'administration. Ce personnel permet de répondre aux besoins saisonniers de certains services, comme celui des sports dans le cadre de l'ouverture estivale de la piscine du Lignon ou encore le service de l'enfance qui a besoin chaque année scolaire de compléter ses effectifs.

Le SRH a traité plus de 189 processus d'établissement de contrat de personnel auxiliaire. Par définition, ces engagements temporaires permettent de remplir des missions bien spécifiques qui constituent une charge de travail importante par les nombreuses formalités administratives qu'ils génèrent.

On observe depuis plusieurs années une augmentation croissante dans cette activité de gestion administrative du personnel que l'on explique notamment par l'évolution des effectifs, mais également par du personnel plus mobile dans certains secteurs de l'administration.

Effectif au 31 décembre 2025

Services	Personnel permanent		Personnel en formation		Totaux	
	Nombre	EPT	Nombre	EPT	Nombre	EPT
Aménagement (SAM)	11	10.10	1	1.00	12	11.10
Bâtiment (SBA)	56	54.60	7	7.00	63	61.60
Cohésion sociale (SCS)	70	50.30	2	2.00	72	52.30
Culture et communication (SCC)	22	17.90	2	2.00	24	19.90
Enfance (SEN)	380	264.20	16	16.00	396	280.20
Environnement urbain (SEU)	68	64.75	5	5.00	73	69.95
Espace public (SEP)	3	2.70			3	2.70
Finances (SFI)	8	6.70	3	3.00	11	9.70
Guichet prestations (SGP)	6	5.05	1	1.00	7	6.05
Police municipale (SPM)	38	33.10	1	1.00	39	34.10
Ressources humaines (SRH)	13	10.75	2	2.00	15	12.75
Secrétariat général (SSG)	14	10.20			14	10.20
Sports (SSP)	42	32.35	1	1.00	43	33.35
Technologies de l'information (STI)	7	6.30	2	2.00	9	8.30
Totaux généraux	738	569	43	43.00	781	612

2. Gestion des recrutements

Le SRH a mené, tout au long de l'année 2025, de nombreux processus de recrutement en étroite collaboration avec l'ensemble des services de l'administration. Les postes à pourvoir ont couvert un large éventail de fonctions, dont certaines ont requis des compétences particulièrement spécialisées.

L'ensemble des procédures de sélection s'est déroulé comme toujours dans le strict respect des règles en vigueur, garantissant des pratiques de recrutement fondées sur l'objectivité, l'égalité de traitement et l'absence de discrimination.

Au total, 42 postes ont été publiés sur la plateforme de recrutement, générant l'analyse et le traitement de plus de 8'500 candidatures. Les annonces continuent de bénéficier d'une forte visibilité grâce à la diversification des canaux de diffusion utilisés, notamment les plateformes emplois et les réseaux professionnels. Par ailleurs, 15 postes ont été ouverts à la mobilité interne, favorisant ainsi les opportunités d'évolution professionnelle des collaborateurs au sein de l'administration.

Pour les jobs d'été, 160 jeunes, âgés de 15 ans révolus à 17 ans, se sont inscrits dont 73 ont bénéficié d'un contrat de travail pour la période estivale.

Pour les emplois étudiants, destinés à un public âgé de 18 à 25 ans, 172 dossiers ont été enregistrés pour les 8 places de travail disponibles. Ces dernières années, on relève un intérêt marqué pour ce type d'emploi destiné aux jeunes.

3. Gestion de la formation & du développement des compétences

En avril 2025, le service des ressources humaines a réorganisé ses activités et ses secteurs.

Dans ce cadre, un secteur spécifiquement dédié à la formation et au développement des compétences des collaborateurs a été créé. La formation constitue en effet un levier stratégique pour l'administration, notamment afin d'anticiper les futurs départs à la retraite, de répondre à la pénurie de certains métiers sur le marché du travail et d'accompagner l'évolution des pratiques professionnelles au sein de l'administration.

La formation a occupé une place significative au cours de l'année écoulée. Près de 150 collaborateurs en ont ainsi bénéficié (hors personnel éducatif), dans des domaines aussi bien indispensables à la continuité des activités, tels que le maintien des permis de conduire, que dans des thématiques transversales et stratégiques.

À titre d'exemple, des formations en premiers secours destinées aux seniors ont été dispensées aux collaborateurs de la délégation aux seniors; une formation consacrée à la gestion des situations difficiles a été proposée aux contrôleurs du stationnement; et comme mentionné dans les événements marquants de l'année, une formation portant sur les principes et les pratiques du recrutement au sein de la Ville de Vernier à l'intention des cadres amenés à recruter.

Par ailleurs, plusieurs projets de formation sont actuellement à l'étude ou en cours de mise en place pour l'année 2026 et les années suivantes.

Formation duale

En 2025, près de 700 jeunes ont déposé leur candidature pour une place d'apprentissage ou de stage de maturité professionnelle commerciale (MPC). Dans le cadre du recrutement du personnel en formation, le SRH participe à de nombreux événements, tels que les recrutements en direct, ainsi qu'à des présentations dans des cycles d'orientation et les écoles de commerce. Ces actions visent à permettre aux jeunes de mieux comprendre le fonctionnement de l'apprentissage et de découvrir les différents métiers et stages de maturité proposés par la Ville de Vernier.

Le SRH a également pour objectif de favoriser l'engagement de jeunes issus du degré secondaire I, qui rencontrent souvent des difficultés à trouver une place d'apprentissage, car ils sont en concurrence avec des candidats au parcours scolaire plus étoffé, voire ayant déjà entrepris ou réussi une formation initiale. Les candidatures présentant des parcours plus atypiques font également l'objet d'une analyse approfondie.

Cette année encore, 100 % de notre personnel en formation a réussi et obtenu son AFP, son CFC ou sa maturité professionnelle.

Apprenties, apprentis et stagiaires – Rentrée scolaire (état au 1^{er} septembre 2025)

Apprentissage / Stage MPC	1 ^e année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année	Total
Employé·e de commerce	1	1	1	0	3
Horticulteur·trice – option paysagisme	1	0	0	0	1
Assistant·e socio-éducatif·tive	2	1	5	0	8
Mécanicien·ne en maintenance automobile	0	0	1	0	1
Agent·e d'exploitation	0	3	0	0	3
Agent·e en information documentaire	0	1	0	0	1
Opérateur·trice en informatique	0	2	0	0	2
Employé·e en cuisine	1	0	0	0	1
MPC	0	0	0	6	6
Total	5	8	7	6	26

Pour les encadrer, nous pouvons compter sur une trentaine de formateurs qui s'investissent quotidiennement, en plus de leurs activités habituelles, dans la transmission de leurs savoirs.

En 2025, le SRH a mis en place une formation dédiée au personnel encadrant, portant sur les troubles DYS et le TDAH en contexte d'apprentissage.

4. Gestion de la rémunération

Les missions de ce secteur sont notamment d'assurer l'ensemble de la gestion administrative et financière des salaires du personnel.

9'057 décomptes de salaire ont été établis au cours de l'année 2025. En sus des salaires du personnel communal, le SRH est également chargé d'assurer le paiement des jetons de présence des membres du Conseil municipal, ainsi que le paiement de la solde des pompiers volontaires.

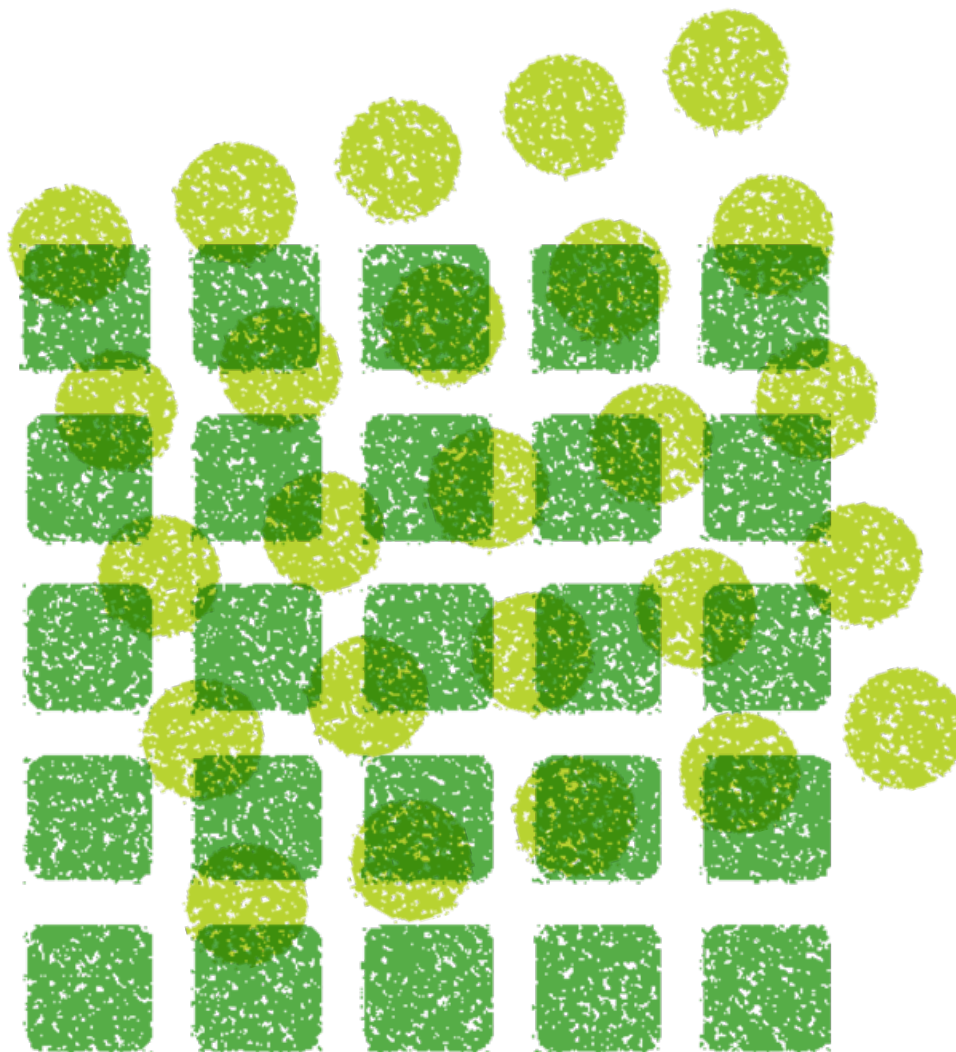
5. Gestion des présences & absences

Le SRH a établi 139 déclarations d'accident en 2025, 106 concernaient des accidents non professionnels et 33 des accidents professionnels. Ces derniers font systématiquement l'objet d'une analyse afin d'évaluer s'il y a lieu de prendre des mesures complémentaires visant à réduire les risques.

En ce qui concerne la maladie, le SRH a effectué 86 annonces à notre assureur. Ce dernier prend en charge les cas dès le 151^e jour d'absence.

En raison d'une atteinte à leur santé, plusieurs collaborateurs ont bénéficié d'un accompagnement particulier durant l'année. Il s'est notamment traduit par des entretiens individuels menés par le SRH et une collaboration étroite avec les médecins-conseils et les assurances sociales.

En 2025, 17 collaboratrices ont bénéficié d'un congé maternité ; 9 d'entre elles ont prolongé cette période par un congé éducatif. 7 collaborateurs ont également bénéficié d'un congé paternité.



SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Le secrétariat général (SSG) dirige et coordonne les activités des services communaux. Il pilote des projets transversaux et s'assure de la délivrance de prestations de qualité à la population, dans le souci d'un usage efficace et responsable des deniers publics.

Le SSG soutient le Conseil administratif et le Conseil municipal dans l'exercice de leurs fonctions en étant force de proposition.

Prestations

- ▶ Organiser les séances plénières du Conseil municipal (convocation, présence lors des séances et suivi des décisions prises) ainsi que les séances de commission (convocation et suivi des décisions prises)
- ▶ Organiser les séances du Conseil administratif
- ▶ Gérer les agendas des conseillers administratifs
- ▶ Veiller à la bonne exécution des décisions prises
- ▶ Apporter appui et conseil au Conseil administratif et à la présidence du Conseil municipal
- ▶ Suivre les contentieux judiciaires
- ▶ Assurer les liens avec les instances cantonales (SAFCO) et intercommunales (ACG notamment)
- ▶ Mettre en place et à jour un système de contrôle interne
- ▶ Assurer une veille stratégique et soutenir le Conseil administratif dans la conduite stratégique de l'administration
- ▶ Vérifier le bien-fondé des projets de décisions et de délibérations et assurer leur suivi
- ▶ Contrôler le respect des délais de réponse aux courriers adressés au Conseil administratif

Projets réalisés en 2025

Dans la continuité des travaux entrepris pour documenter les activités de l'administration, afin de garantir une forme de résilience face à des crises ou des changements de personnes, un important travail a été mené afin de consigner les procédures et marches à suivre pour les activités du Secrétariat général. Cette activité a été menée en lien avec le départ à la retraite de Mme Hassler Bezzoli véritable pilier du secrétariat et l'installation d'une nouvelle législature.

L'annulation du scrutin du mois de mars 2025, puis les incertitudes liées à la validation des résultats des nouvelles élections du 30 novembre ont permis si besoin était de confirmer le bien-fondé de ces efforts qui n'auraient pas pu aboutir sans le dévouement et la rigueur témoignée par Mme Hassler Bezzoli. Les remerciements et la reconnaissance témoignés lors de son départ devaient être prolongés ici.

Les activités du Secrétariat général ont été impactées par l'absence de Conseil municipal. Une modification du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes - par l'adoption par le Conseil d'Etat d'un article 65A - a permis très partiellement de combler cette absence sur le plan opérationnel pour faire face à quelques situations d'urgences. C'est ainsi qu'il a été possible de répondre à des besoins de financement complémentaires et d'obtenir l'autorisation de recourir aux douzièmes provisionnels nécessaires au fonctionnement de l'administration compte tenu de l'impossibilité de faire voter un budget.

Cette période a nécessité par ailleurs un travail d'information afin de rassurer population et collaboratrices et collaborateurs sur la continuité des institutions et dans le maintien des prestations fournies par l'administration.

Cette brève rétrospective ne saurait être conclue sans souligner un élément exceptionnel, plus positif celui-là, de ce début de législature. L'association des communes genevoise a porté à sa présidence, lors de son assemblée ordinaire du 27 septembre 2025, M. Martin Staub. Cette désignation venait compléter une présence verniolane à l'échelle cantonale, puisque les présidences du Grand conseil et du Conseil d'Etat étaient depuis le 1^{er} juin également en mains d'élus de Vernier, soit Mme Ana Roch et M. Thierry Apotheloz.



SPORTS

Le service des sports (SSP) soutient et encourage la pratique du sport à travers l'organisation d'événements, la mise à disposition d'installations et la collaboration avec tous les acteurs du domaine sportif.

Prestations

- ▶ Promouvoir la pratique du sport
 - ▶ Soutenir les associations sportives
 - ▶ Exploiter et gérer les infrastructures sportives
-

Projets réalisés en 2025

1. V-Play Etang

V-Play Étang est un événement Esport et multigaming tout public organisé le 14 juin au Gigatrium du Quartier de l'Étang par le Service des sports, en collaboration avec plusieurs acteurs locaux.

Accessible gratuitement, il a proposé durant une journée entière des animations variées (jeux rétro, jeux coopératifs, créations suisses, ateliers Minecraft, danse et prévention). Des tournois conviviaux ouverts à tous les niveaux ont également été organisés sur plusieurs jeux populaires.

L'événement visait à promouvoir une pratique inclusive et intergénérationnelle du jeu vidéo. Il a rassemblé un public diversifié dans un cadre accessible et participatif.

2. Odyssée des P'tits Rêveurs

Le 5 décembre, un événement a permis aux écoles de Balexert et de l'Étang de profiter de séances de cinéma depuis des fauteuils gonflables flottants à la piscine du Lignon.

Un total de 79 élèves de 5P, 6P et CLI EP ont profité avec enthousiasme de cette projection de courts et moyens métrages destinés au jeune public.

3. Plantation d'une haie autour du bassin non-nageurs de la piscine du Lignon

La mise en place de cette haie vise avant tout à renforcer la sécurité des enfants au bassin. En effet, sans séparation visuelle entre le parc et le bassin «non-nageurs», de nombreux parents choisissaient de rester sur leur linge.

Le manque de proximité induisait un risque réel, les petits de moins de 8 ans devant impérativement être sous la surveillance directe de leurs parents lorsqu'ils se trouvent dans le bassin.

En outre, une part importante des enfants accédaient à l'eau directement en contournant ainsi les pédiluves et compromettant de fait la qualité de l'eau.

L'installation de cette haie permet de canaliser les accès au bassin exclusivement par les pédiluves, garantissant le respect des règles d'hygiène et de sécurité. Elle a également pour effet d'encourager les parents à se rendre au bassin avec leurs enfants, la visibilité depuis la zone du parc n'étant plus directe.

4. Réfection de la place de jeux de la piscine du Lignon

Dans le cadre de la réfection de la place de jeux de la piscine extérieure, nous avons installé une table de pique-nique avec gravure d'un jeu d'échecs et d'un jeu de dames.

Ce projet permet d'élargir l'offre d'activités proposées et correspond à une demande des utilisateurs.

De plus, un nouveau club d'échecs a été créé à Vernier au printemps, confirmant l'intérêt croissant de la population pour ce type d'activité.



TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Le service des technologies de l'information (STI) participe
à l'élaboration, à l'application et à la mise en œuvre de la stratégie
des systèmes d'information de la Ville de Vernier.

Prestations

- ▶ Gestion du réseau et de la fibre optique interne* (90 switches, 160 bornes Wi-Fi)
- ▶ Gestion du parc matériel (400 postes informatisés)
- ▶ Gestion du parc applicatif* (640 comptes informatiques, 20 applications, 14 serveurs applicatifs)
- ▶ Assistance, dépannage informatique et téléphonique auprès des collaborateurs (plus de 4'000 demandes traitées en 2025)
- ▶ Formation des collaborateurs liée à l'environnement informatique
- ▶ Gestion de la téléphonie fixe et mobile
- ▶ Gestion des projets informatiques transverses
- ▶ Veille sur les nouvelles technologies
- ▶ Gestion des archives documentaires (numérisation du courrier entrant et archivage des documents administratifs)

* En collaboration avec le SIACG

Projets réalisés en 2025

1. Migration de l'ensemble du parc informatique vers Windows 11

L'ensemble des postes de travail de l'administration a été migré vers Windows 11, notamment en raison de la fin du support de Windows 10. Cette opération a permis de maintenir le parc informatique à jour, de garantir la compatibilité avec les outils actuels et d'assurer aux collaborateurs un environnement de travail moderne et sécurisé.

Chiffres-clés : *Près de 400 postes de travail ont été migrés vers Windows 11.*

2. Développement interne d'applications

Le service a renforcé sa capacité à développer en interne des applications web répondant aux besoins spécifiques des autres services de l'administration. Cette approche permet de proposer des solutions adaptées, d'améliorer la réactivité face aux demandes métiers et de faire évoluer les outils selon les besoins opérationnels.

Chiffres-clés : *4 projets applicatifs sont en cours de développement depuis 2025.*

3. Déploiement du logiciel SAINet pour le service de l'Enfance

Un nouveau logiciel a été déployé pour le service de l'Enfance. SAINet permet de centraliser et de faciliter la gestion de nombreuses activités du service, tout en améliorant le suivi administratif et l'organisation quotidienne. Un portail à destination des parents a également été mis en place afin de leur permettre d'inscrire leur enfant en ligne.

Chiffres-clés : *Une dizaine de collaborateurs ont été formés à l'utilisation de ce nouveau logiciel.*

4. Sensibilisation des collaborateurs à la sécurité informatique

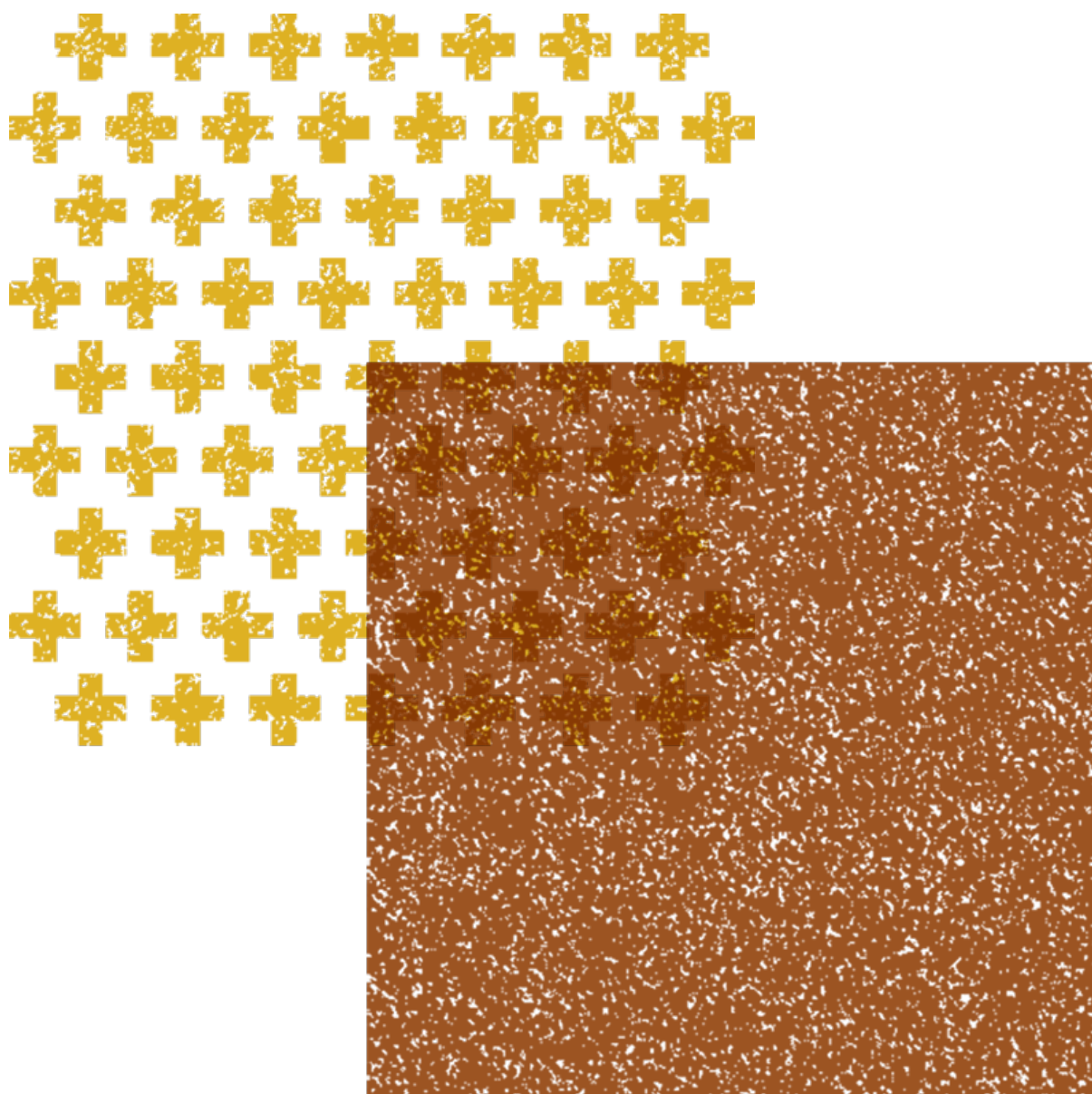
Afin de renforcer les bonnes pratiques en matière de cybersécurité, une action de sensibilisation a été menée auprès des collaborateurs sous la forme d'un webinaire. Cette démarche a permis de rappeler les principaux réflexes à adopter face aux risques numériques et de renforcer la vigilance au sein de l'administration.

Chiffres-clés : *Près de 300 collaborateurs ont été sensibilisés à la sécurité informatique.*

5. Formation des collaborateurs aux outils numériques et à l'environnement informatique

Plusieurs sessions de formation ont été organisées pour accompagner les collaborateurs sur différents sujets liés à l'environnement informatique. Ces formations ont notamment porté sur l'intelligence artificielle, l'utilisation d'outils spécifiques ainsi que sur divers thèmes permettant de renforcer l'autonomie numérique des utilisateurs.

Chiffres-clés : *Plus de 150 collaborateurs ont suivi une ou plusieurs formations informatiques au cours de l'année.*



COMPTES ANNUELS

Bilan au 31.12.2025

Compte	Désignation	Solde au	
		31.12.2024	31.12.2025
1	Actif	379'839'468.04	376'008'371.02
10	Patrimoine financier	228'066'183.16	217'718'793.18
100	Disponibilités et placements à court terme	82'235'706.44	62'223'581.26
101	Créances	38'004'693.82	28'394'174.83
102	Placements financiers à court terme	10'093'773.25	30'060'184.45
104	Actifs de régularisation	5'069'760.53	4'102'781.00
107	Placements financiers	1'680'307.00	1'680'938.00
108	Immobilisations corporelles PF	90'981'942.12	91'257'133.64
14	Patrimoine administratif	151'773'284.88	158'289'577.84
140	Immobilisations corporelles du PA	128'433'869.42	134'288'541.07
142	Immobilisations incorporelles	28'525.46	226'856.77
145	Participations, capital social	15'379'937.65	15'019'937.30
146	Subventions d'investissements	7'930'952.35	8'754'242.70
2	Passif	379'839'468.04	376'008'371.02
20	Capitaux de tiers	207'898'202.85	209'086'774.15
200	Engagements courants	11'906'835.53	11'194'391.19
201	Engagements financiers à court terme	10'000'000.00	20'000'000.00
204	Passifs de régularisation	3'310'439.54	3'984'544.28
205	Provisions à court terme	6'910'772.05	32'278'446.53
206	Engagements financiers à long terme	135'500'000.00	115'500'000.00
208	Provisions à long terme	39'515'970.00	25'316'287.90
209	Engagements envers les financements spéciaux/fonds de capitaux de tiers	754'185.73	813'104.25
29	Capital propre	171'941'265.19	166'921'596.87
291	Fonds enregistrés comme capital propre	1'028'218.06	1'175'888.41
299	Excédent/découvert du bilan	170'913'047.13	165'745'708.46

Compte de résultats 2025 / présentation échelonnée

Désignation	Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025	Écart CHF
Charges d'exploitation	157'815'114.27	152'838'993.00	147'197'370.10	-5'641'622.90
30 Charges de personnel	75'159'606.87	74'745'417.00	71'648'119.46	-3'097'297.54
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	36'724'540.85	33'021'267.00	30'243'318.28	-2'777'948.72
33 Amortissements du patrimoine administratif	11'127'990.96	12'324'855.00	11'549'946.27	-774'908.73
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	14'061.58		58'918.52	58'918.52
36 Charges de transfert	34'231'715.39	32'747'454.00	33'001'197.45	253'743.45
37 Subventions redistribuées	557'198.62		695'870.12	695'870.12
Revenus d'exploitation	197'444'150.64	153'078'213.00	136'326'709.73	-16'751'503.27
40 Revenus fiscaux	183'412'177.71	124'505'485.00	106'152'805.20	-18'352'679.80
42 Taxes	16'534'341.42	15'871'885.00	17'393'948.75	1'522'063.75
43 Revenus divers	223'566.87	69'400.00	78'732.50	9'332.50
46 Revenus de transfert	-3'283'133.98	12'631'443.00	12'005'353.16	-626'089.84
47 Subventions à redistribuer	557'198.62		695'870.12	695'870.12
Résultat d'exploitation	39'629'036.37	239'220.00	-10'870'660.37	-11'109'880.37
34 Charges financières	2'374'488.77	2'120'573.00	2'055'621.28	-64'951.72
44 Revenus financiers	7'379'366.60	6'779'265.00	7'906'613.33	1'127'348.33
Résultat financier	5'004'877.83	4'658'692.00	5'850'992.05	1'192'300.05
RESULTAT OPERATIONNEL	44'633'914.20	4'897'912.00	-5'019'668.32	-9'917'580.32
38 Charges extraordinaires	44'573'366.14	4'835'340.00		-4'835'340.00
48 Revenus extraordinaires				
RESULTAT EXTRAORDINAIRE	-44'573'366.14	-4'835'340.00		4'835'340.00
RESULTAT TOTAL DU COMPTE DE RESULTATS	60'548.06	62'572.00	-5'019'668.32	-5'082'240.32

Compte de résultats 2025, comptes plan F2N2 – 1/8

Compte	Désignation	Solde du compte 2024		Budget 2025		Solde du compte 2025		Écart CHF			
		CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES -	CHARGES +	REVENUS -	REVENUS +
0	Administration générale										
	TOTAL CHARGES	30'657'312.44		18'438'301.00		17'802'409.23		635'891.77			
	TOTAL REVENUS		1'727'164.98		1'462'343.00		2'013'251.15				550'908.15
01	Conseil municipal et Exécutif										
	TOTAL CHARGES	975'307.73		1'454'591.00		1'225'029.43		229'561.57			
	TOTAL REVENUS		5'625.95		6'260.00		5'427.55			832.45	
30	Charges de personnel	856'651.20		1'023'160.00		761'552.05		261'607.95			
	31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	116'056.53		423'431.00		458'977.38		35'546.38			
	36 Charges de transfert	2'600.00		8'000.00		4'500.00		3'500.00			
42	Taxes		5'625.95		6'260.00		5'427.55			832.45	
02	Services généraux										
	TOTAL CHARGES	29'682'004.71		16'983'710.00		16'577'379.80		406'330.20			
	TOTAL REVENUS		1'721'539.03		1'456'083.00		2'007'823.60				551'740.60
30	Charges de personnel	17'186'417.30		11'374'340.00		11'323'853.99		50'486.01			
	31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	2'201'491.25		2'534'202.00		2'378'712.34		155'489.66			
	33 Amortissements du patrimoine administratif	1'138'832.76		1'130'692.00		929'510.27		201'181.73			
34	Charges financières	279.35		500.00		-74.95		574.95			
	36 Charges de transfert	1'864'674.65		1'943'976.00		1'945'378.15		1'402.15			
	38 Charges extraordinaires	7'290'309.40									
42	Taxes	1'664'776.43									
	44 Revenus financiers	56'762.60				1'391'620.00	1'949'491.75			6'131.15	55'7871.75
						64'463.00	58'331.85				
1	Ordre et sécurité publique, défense										
	TOTAL CHARGES	8'331'886.46		9'211'143.00		8'870'482.19		340'660.81			
	TOTAL REVENUS		1'674'380.82		1'511'230.00		1'283'437.17			227'792.83	
11	Sécurité publique										
	TOTAL CHARGES	4'592'390.37		4'970'124.00		4'604'331.42		365'792.58			
	TOTAL REVENUS		1'310'147.78		1'127'330.00		1'031'271.62			96'068.38	
30	Charges de personnel	3'989'369.15		4'406'440.00		4'033'470.30		372'969.70			
	31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	591'021.22		551'584.00		558'861.12		7'277.12			
	33 Amortissements du patrimoine administratif	12'000.00		12'000.00		12'000.00					
36	Charges de transfert			100.00				100.00			
42	Taxes		1'310'147.78		1'092'830.00		1'031'271.62			61'558.38	
	44 Revenus financiers				34'500.00					34'500.00	
14	Questions juridiques										
	TOTAL CHARGES	451'860.00		499'000.00		682'769.90			183'769.90		
	TOTAL REVENUS		204'449.84		202'900.00		211'829.75				8'929.75
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation										
	36 Charges de transfert	83.05		499'000.00		175.00				175.00	
		451'776.95				682'594.90				183'594.90	
42	Taxes		76'666.10		99'900.00		86'673.00			13'227.00	

Compte de résultats 2025, comptes plan F2N2 – 2/8

Compte	Désignation	Solde du compte 2024		Budget 2025		Solde du compte 2025		Écart CHF		
		CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES -	CHARGES +	REVENUS - REVENUS +
44	Revenus financiers		30'883.74		24'000.00		18'806.75			5'193.25
46	Revenus de transfert		96'900.00		79'000.00		106'350.00			27'350.00
15	Service du feu									
	TOTAL CHARGES	3'058'996.07	128'000.00	3'486'626.00	134'000.00	3'376'637.44		109'988.56		134'000.00
	TOTAL REVENUS									
30	Charges de personnel	176'166.20		187'500.00		166'061.20		21'438.80		
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	235'399.12		249'101.00		174'876.29		74'224.71		
33	Amortissements du patrimoine administratif	57'31.95		5'731.00		5'728.95		2.05		
36	Charges de transfert	26'30'397.00		3'044'294.00		3'029'971.00		14'323.00		
38	Charges extraordinaires	11'301.80								
42	Taxes		83'000.00		89'000.00					89'000.00
44	Revenus financiers		45'000.00		45'000.00					45'000.00
16	Défense									
	TOTAL CHARGES	228'640.02	31'783.20	255'393.00	47'000.00	208'743.43	40'335.80	48'649.57		6'664.20
	TOTAL REVENUS									
30	Charges de personnel	23'785.50		25'470.00		26'313.50		843.50		
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	153'543.07		205'583.00		158'989.63		46'593.37		
33	Amortissements du patrimoine administratif	16'114.50		4'340.00		4'340.00				
36	Charges de transfert	92'10.20		20'000.00		17'100.30		2'899.70		
38	Charges extraordinaires	26'006.75								
42	Taxes				500.00					500.00
44	Revenus financiers		17'123.20		30'000.00		28'575.80			3'424.20
46	Revenus de transfert		14'660.00		16'500.00		13'760.00			2'740.00
2	Formation									
	TOTAL CHARGES	22'746'132.57	3'360'255.34	25'732'575.00	2'694'749.00	20'354'219.10	2'524'890.20	5'378'355.90		169'858.80
	TOTAL REVENUS									
21	Scolarité obligatoire									
	TOTAL CHARGES	22'264'308.68	3'183'060.21	25'131'747.00	2'565'559.00	19'836'134.24	2'405'355.97	5'295'612.76		160'203.03
	TOTAL REVENUS									
30	Charges de personnel	2'665'840.25		3'078'910.00		2'159'146.00		919'764.00		
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	784'621.74		7'551'357.00		8'158'833.49		607'476.49		
33	Amortissements du patrimoine administratif	3'198'237.45		3'576'959.00		3'452'701.70		124'257.30		
36	Charges de transfert	58'96'391.50		6'089'181.00		6'065'453.05		23'727.95		
38	Charges extraordinaires	2'657'562.08		4'835'340.00				4'835'340.00		
42	Taxes		20'62'815.46		22'938'19.00		2'216'842.52			76'976.48
44	Revenus financiers		268'130.80		27'174.00		188'513.45			83'226.55
46	Revenus de transfert		852'113.95							
29	Autres systèmes éducatifs									
	TOTAL CHARGES	48'1823.89	177'195.13	600'828.00	129'190.00	518'084.86	119'534.23	82'743.14		9'655.77
	TOTAL REVENUS									

Compte de résultats 2025, comptes plan F2N2 – 3/8

Compte	Désignation	Solde du compte 2024		Budget 2025		Solde du compte 2025		Écart CHF		
		CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES -	CHARGES +	REVENUS -
30	Charges de personnel	260'932.75		351'340.00		283'328.60		68'011.40		
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	92'297.01		200'288.00		163'083.31		37'204.69		
36	Charges de transfert	33'927.85		49'200.00		33'256.95		15'943.05		
37	Subventions à redistribuer	94'666.28				38'416.00			38'416.00	
42	Taxes		82'528.85		129'190.00		81'118.23			48'071.77
47	Subventions à redistribuer		94'666.28				38'416.00			38'416.00
3	Culture, sports et loisirs, églises									
	TOTAL CHARGES	39'819'616.51		19'894'253.00		19'148'423.49		7'45'829.51		
	TOTAL REVENUS		2'153'896.71		1'762'243.00		2'106'425.11			344'182.11
32	Culture, autres									
	TOTAL CHARGES	5'286'478.94		5'288'944.00		5'296'507.41		7'563.41		
	TOTAL REVENUS		420'820.49		292'913.00		409'877.04			116'964.04
30	Charges de personnel	2'609'542.35		2'757'060.00		2'609'801.45		147'258.55		
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1'691'354.20		1'740'524.00		1'757'722.61		17'198.61		
33	Amortissements du patrimoine administratif	137'909.45		128'261.00		128'257.00		4.00		
36	Charges de transfert	619'543.35		663'099.00		656'726.35		6'372.65		
37	Subventions à redistribuer	109'905.44				144'000.00			144'000.00	
38	Charges extraordinaires	118'324.15								
42	Taxes		151'932.10		133'380.00		111'332.50			22'047.50
43	Revenus divers		2'110.25		3'000.00		2'508.80			491.20
44	Revenus financiers		98'703.70		94'840.00		96'878.74			2'038.74
46	Revenus de transfert		58'268.00		61'693.00		55'157.00			6'536.00
47	Subventions à redistribuer		109'805.44				144'000.00			144'000.00
33	Médias									
	TOTAL CHARGES	252'638.21		360'780.00		328'115.07		32'664.93		
	TOTAL REVENUS		11'134.00		10'000.00		8'709.00			1'291.00
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	246'638.21		354'780.00		322'115.07		32'664.93		
36	Charges de transfert	6'000.00		6'000.00		6'000.00				
42	Taxes		150.00				-25.00			25.00
43	Revenus divers		10'984.00		10'000.00		8'734.00			1'266.00
34	Sports et loisirs									
	TOTAL CHARGES	34'280'499.36		14'244'529.00		13'523'801.01		7'20'727.99		
	TOTAL REVENUS		1'721'942.22		1'459'330.00		1'687'839.07			228'509.07
30	Charges de personnel	6'671'746.00		4'671'588.00		4'246'580.20		425'007.80		
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	4'426'338.65		4'228'358.00		3'919'217.06		309'140.94		
33	Amortissements du patrimoine administratif	3'426'733.27		3'759'625.00		3'726'246.50		33'378.50		
36	Charges de transfert	1'415'943.80		1'584'958.00		1'561'757.25		23'200.75		
37	Subventions à redistribuer	20'000.00				70'000.00			70'000.00	
38	Charges extraordinaires	18'319'737.64								

Compte de résultats 2025, comptes plan F2N2 – 4/8

Compte	Désignation	Solde du compte 2024		Budget 2025		Solde du compte 2025		Écart CHF		
		CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES -	CHARGES +	REVENUS -
42	Taxes		1'096'418.08		1'070'400.00		1'161'589.67			91'189.67
43	Revenus divers		133'903.00		11'400.00		6'542.75			4'857.25
44	Revenus financiers		466'928.25		377'530.00		435'200.40			57'670.40
46	Revenus de transfert		4'692.89				14'506.25			14'506.25
47	Subventions à redistribuer		20'000.00				70'000.00			70'000.00
4	Santé									
	TOTAL CHARGES	6'503.08		8'600.00		11'359.11			2'759.11	
42	Soins ambulatoires									
	TOTAL CHARGES	6'503.08		8'600.00		11'359.11			2'759.11	
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	4'003.08		6'100.00		8'859.11			2'759.11	
36	Charges de transfert	2'500.00		2'500.00		2'500.00				
5	Prévoyance sociale									
	TOTAL CHARGES	53'461'546.91		50'553'782.00		50'720'262.21			166'480.21	
	TOTAL REVENUS		13'311'600.66		13'240'854.00		14'219'679.78			978'825.78
52	Invalidité									
	TOTAL CHARGES	29'564.25		31'756.00		31'234.65		521.35		
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	29'564.25		31'756.00		31'234.65		521.35		
54	Famille et jeunesse									
	TOTAL CHARGES	43'302'922.15		41'640'865.00		41'065'198.08		57'566.92		
	TOTAL REVENUS		12'781'224.70		13'105'230.00		13'448'606.21			343'376.21
30	Charges de personnel	27'877'186.96		30'586'969.00		30'340'738.08		246'230.92		
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	3'884'884.31		4'223'325.00		4'141'879.30		81'445.70		
33	Amortissements du patrimoine administratif	580'428.17		616'391.00		577'808.65		38'582.35		
36	Charges de transfert	5'544'651.20		6'214'180.00		6'004'772.05		209'407.95		
38	Charges extraordinaires	5'415'771.51								
42	Taxes		9'117'011.95		8'744'046.00		9'858'081.76			1'114'035.76
43	Revenus divers		55'090.75		45'000.00		45'278.95			278.95
44	Revenus financiers		132'500.00		132'500.00		132'500.00			
46	Revenus de transfert		3'476'622.00		4'183'684.00		3'412'745.50			770'938.50
57	Aide sociale et domaine de l'asile									
	TOTAL CHARGES	9'529'560.51		8'248'161.00		8'995'829.48			747'668.48	
	TOTAL REVENUS		530'375.96		135'624.00		771'073.57			635'449.57
30	Charges de personnel	5'866'688.66		6'431'800.00		6'192'069.60		239'730.40		
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	566'941.32		652'024.00		579'011.22		73'012.78		
33	Amortissements du patrimoine administratif	58'087.00		58'087.00		58'087.00				
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	14'061.58				58'918.52			58'918.52	
36	Charges de transfert	2'052'106.85		1'106'250.00		1'664'289.02			558'039.02	
37	Subventions à redistribuer	332'726.90				443'454.12			443'454.12	
38	Charges extraordinaires	638'948.20								

Compte de résultats 2025, comptes plan F2N2 – 5/8

Compte	Désignation	Solde du compte 2024		Budget 2025		Solde du compte 2025		Écart CHF		
		CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES -	CHARGES +	REVENUS -
42	Taxes		80'573.70		71'020.00		75'161.14			4'141.14
44	Revenus financiers		86'665.81		64'604.00		135'259.68			70'655.68
46	Revenus de transfert		30'409.55				117'198.63			117'198.63
47	Subventions à redistribuer		332'726.90				443'454.12			443'454.12
59	Domaine social, non mentionné ailleurs									
	TOTAL CHARGES	599'500.00		633'000.00		628'000.00		5'000.00		
36	Charges de transfert	599'500.00		633'000.00		628'000.00		5'000.00		
6	Trafic et télécommunications									
	TOTAL CHARGES	18'451'989.07		13'571'182.00		12'803'591.60		767'590.40		
	TOTAL REVENUS		935'858.71		885'810.00		846'855.08			38'964.92
61	Circulation routière									
	TOTAL CHARGES	17'522'524.92		12'647'688.00		12'069'071.81		578'616.19		
	TOTAL REVENUS		626'026.71		547'810.00		533'781.08			14'028.92
30	Charges de personnel	5'465'942.70		8'205'670.00		7'964'305.69		241'364.31		
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	2'195'545.51		1'946'449.00		1'967'189.84		20'740.84		
33	Amortissements du patrimoine administratif	2'046'125.48		2'417'569.00		2'059'695.08		357'873.92		
36	Charges de transfert	96'632.85		78'000.00		77'881.20		118.80		
38	Charges extraordinaires	77'182'278.38								
42	Taxes		84'914.25		92'430.00		79'732.29			12'637.71
44	Revenus financiers		381'490.86		355'380.00		426'686.94			71'306.94
46	Revenus de transfert		159'662.160		100'000.00		27'361.85			72'638.15
62	Transports publics									
	TOTAL CHARGES	339'527.65		258'794.00		234'780.75		24'013.25		
	TOTAL REVENUS		193'397.00		208'000.00		212'755.00			4'755.00
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	339'527.65		223'460.00		234'780.75			11'320.75	
33	Amortissements du patrimoine administratif			35'334.00				35'334.00		
42	Taxes		193'397.00		208'000.00		212'755.00			4'755.00
63	Trafic, autres									
	TOTAL CHARGES	589'936.50		664'700.00		499'739.04		164'960.96		
	TOTAL REVENUS		116'435.00		130'000.00		100'319.00			29'681.00
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	53'034.15		73'100.00		67'181.99		5'918.01		
36	Charges de transfert	536'902.35		591'600.00		432'557.05		159'042.95		
44	Revenus financiers		116'435.00		130'000.00		100'319.00			29'681.00
7	Protection de l'environnement et aménagement du territoire									
	TOTAL CHARGES	10'569'663.53		8'450'156.00		8'357'563.74		92'592.26		
	TOTAL REVENUS		932'931.42		827'646.00		883'936.70			56'290.70

Compte de résultats 2025, comptes plan F2N2 – 6/8

Compte	Désignation	Solde du compte 2024		Budget 2025		Solde du compte 2025		Écart CHF	
		CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES -	REVENUS -
71	Approvisionnement en eau								
	TOTAL CHARGES	55'911.90		31'038.00		27'957.50		3'080.50	
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	22'611.90		15'000.00		11'920.15		3'079.85	
33	Amortissements du patrimoine administratif	33'300.00		16'038.00		16'037.35		0.65	
72	Traitement des eaux usées								
	TOTAL CHARGES	2'914'311.54		725'890.00		721'596.31		4'293.69	
	TOTAL REVENUS		557'704.65		564'156.00		559'526.50		4'629.50
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	382'771.12		304'000.00		283'784.85		20'215.15	
33	Amortissements du patrimoine administratif	360'493.66		421'890.00		437'811.46		15'921.46	
38	Charges extraordinaires	2'161'046.76							
46	Revenus de transfert		557'704.65		564'156.00		559'526.50		4'629.50
73	Gestion des déchets								
	TOTAL CHARGES	4'875'608.07		4'887'870.00		4'964'449.21		76'579.21	
	TOTAL REVENUS		265'222.30		198'100.00		204'416.50		6'316.50
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	4'787'640.37		4'799'920.00		4'877'021.92		77'101.92	
33	Amortissements du patrimoine administratif	81'000.00		81'000.00		80'785.04		214.96	
36	Charges de transfert	6'967.70		6'950.00		6'642.25		307.75	
42	Taxes		265'222.30		198'100.00		200'199.50		2'099.50
46	Revenus de transfert						4'217.00		4'217.00
76	Lutte contre la pollution de l'environnement								
	TOTAL CHARGES	48'314.20		100'500.00		93'382.78		7'117.22	
	TOTAL REVENUS		21'478.87				53'012.15		53'012.15
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	48'314.20		100'000.00		92'382.78		7'617.22	
36	Charges de transfert			500.00		1'000.00		500.00	
43	Revenus divers		21'478.87						15'668.00
46	Revenus de transfert						37'344.15		37'344.15
77	Protection de l'environnement, autres								
	TOTAL CHARGES	1'012'578.71		732'228.00		792'075.66		59'847.66	
	TOTAL REVENUS		65'820.00		53'650.00		54'505.00		855.00
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	52'840.42		51'290.00		46'308.54		4'981.46	
33	Amortissements du patrimoine administratif	32'937.27		60'938.00		60'937.27		0.73	
36	Charges de transfert	710'721.55		620'000.00		684'829.85		64'829.85	
38	Charges extraordinaires	216'079.47							
42	Taxes		65'820.00		53'650.00		54'505.00		855.00
79	Aménagement du territoire								
	TOTAL CHARGES	1'662'939.11		1'972'630.00		1'758'102.28		214'527.72	
	TOTAL REVENUS		22'705.60		11'740.00		12'476.55		736.55

Compte de résultats 2025, comptes plan F2N2 – 7/8

Compte	Désignation	Solde du compte 2024		Budget 2025		Solde du compte 2025		Écart CHF	
		CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES -	REVENUS -
30	Charges de personnel	1'509'357.85		1'645'170.00		1'540'898.80		104'271.20	
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	138'581.26		312'460.00		202'203.48		110'256.52	
36	Charges de transfert	15'000.00		15'000.00		15'000.00			
42	Taxes		22'400.60		1'1740.00		12'039.55		299.55
44	Revenus financiers		305.00				437.00		437.00
8	Economie publique								
	TOTAL CHARGES	48'573.34		62'975.00		36'861.04		26'113.96	
	TOTAL REVENUS		2'132'595.29		1'749'657.00		2'294'912.08		545'255.08
82	Sylviculture								
	TOTAL CHARGES	48'323.44		48'675.00		26'722.35		21'952.65	
	TOTAL REVENUS		28'129.00		23'657.00		23'837.50		180.50
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	48'323.44		48'675.00		26'722.35		21'952.65	
46	Revenus de transfert		28'129.00		23'657.00		23'837.50		180.50
85	Industrie, artisanat et commerce								
	TOTAL CHARGES	249.90		14'300.00		10'138.69		4'161.31	
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	249.90		14'300.00		10'138.69		4'161.31	
87	Combustibles et énergie								
	TOTAL REVENUS		2'104'466.29		1'726'000.00		2'271'074.58		545'074.58
42	Taxes		101.30				22'516.75		22'516.75
44	Revenus financiers		2'104'364.99		1'726'000.00		2'248'557.83		522'557.83
9	Finances et impôts								
	TOTAL CHARGES	20'669'745.27		13'871'939.00		11'147'819.67		2'724'119.33	
	TOTAL REVENUS		178'594'833.31		135'722'946.00		118'059'935.79		17'663'010.21
91	Impôts								
	TOTAL CHARGES	11'817'008.71		5'899'000.00		3'471'393.86		2'427'606.14	
	TOTAL REVENUS		185'473'856.01		126'648'446.00		108'375'597.90		18'272'848.10
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	6'364'190.81		2'164'000.00		316'594.86		1'847'405.14	
36	Charges de transfert	5'452'817.90		3'735'000.00		3'154'799.00		580'201.00	
40	Revenus fiscaux		183'412'177.71		124'505'485.00		106'152'805.20		18'352'679.80
42	Taxes		170'839.57		186'000.00		235'235.92		49'235.92
46	Revenus de transfert		1'890'838.73		1'956'961.00		1'987'556.78		30'595.78
92	Conventions fiscales								
	TOTAL CHARGES	6'283'449.69		5'836'666.00		6'326'189.08		489'523.08	
36	Charges de transfert	6'283'449.69		5'836'666.00		6'326'189.08		489'523.08	

Compte de résultats 2025, comptes plan F2N2 – 8/8

Compte	Désignation	Solde du compte 2024		Budget 2025		Solde du compte 2025		Écart CHF	
		CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES +	REVENUS -
93	Péréquation financière et compensation des charges								
	TOTAL REVENUS		-10'485'883.00		5'610'792.00		5'610'792.00		
46	Revenus de transfert		-10'485'883.00		5'610'792.00		5'610'792.00		
96	Administration de la fortune et de la dette								
	TOTAL CHARGES	2'569'286.87	3'574'072.65	2'136'273.00	3'428'708.00	1'350'236.73	4'038'545.89	786'036.27	
	TOTAL REVENUS								609'837.89
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	195'077.45		16'200.00		-705'459.50		721'659.50	
34	Charges financières	2'374'209.42		2'120'073.00		2'055'696.23		64'376.77	
44	Revenus financiers		3'574'072.65		3'428'708.00		4'038'545.89		609'837.89
97	Redistributions								
	TOTAL REVENUS		32'787.65		35'000.00		35'000.00		
46	Revenus de transfert		32'787.65		35'000.00		35'000.00		
	TOTAL CHARGES	204'762'969.18		159'794'906.00		149'252'991.38			
	TOTAL REVENUS		204'823'517.24		159'857'478.00		144'233'323.06		
	EXCEDENT DE REVENUS/CHARGES	60'548.06		62'572.00		-5'019'668.32			

Compte des investissements 2025, comptes plan principal – 1/4

Comptes	Désignation	Solde du compte 2024	Budget 2025	Solde du compte 2025	Ecart CHF 2025
0	Administration générale				
	TOTAL DEPENSES	1'463'135.42	6'635'358.00	1'690'009.89	-4'945'348.11
	TOTAL RECETTES	5'947'000.00	1'796'000.00	2'244'977.00	448'977.00
02	Services généraux				
	TOTAL DEPENSES	1'463'135.42	6'635'358.00	1'690'009.89	-4'945'348.11
	TOTAL RECETTES	5'947'000.00	1'796'000.00	2'244'977.00	448'977.00
0290	Immeubles administratifs, non mentionné ailleurs				
	TOTAL DEPENSES	1'463'135.42	6'635'358.00	1'690'009.89	-4'945'348.11
	TOTAL RECETTES	5'947'000.00	1'796'000.00	2'244'977.00	448'977.00
0290.000.5040010	Sécurité incendie - Amélioration Réalisation	74'941.80	235'261.00	131'574.13	-103'686.87
0290.100.5040010	*Sécurité incendie - Amélioration phase 2 - Réalisation		400'000.00		-400'000.00
0290.100.5620000	Fonds intercommunal pour le dev. urbain (FIDU) - Contribution	1'190'600.00	1'167'300.00	1'167'300.00	
0290.101.5040010	Salle du CM - Technique	1'621.50			
0290.104.5040000	*IAC, Immeuble administratif et place de Châtelaine, avenue Henri-Golay Nord - Étude		500'000.00		-500'000.00
0290.194.5040010	*Transition énergétique - Assainissement de l'éclairage intérieur de plusieurs bâtiments communaux		581'600.00		-581'600.00
0290.195.5040010	*Transition énergétique - Réalisation centrales photovoltaïques et végétalisation en toitures des bâtiments communaux		900'000.00		-900'000.00
0290.197.5040010	Quartier de l'Étang - Bâtiment équip. publics - Réalisation	56'320.07	1'451'197.00	64'507.71	-1'386'689.29
0290.197.5060010	Quartier de l'Étang - Bâtiment équip. publics - Equipement	16'960.00			
0290.199.5040000	Bâtiment Espace Familles Avanchets - Étude	122'692.05	1'400'000.00	193'355.78	-1'206'644.22
0290.199.5040010	Bâtiment Espace Familles Avanchets - Réalisation			133'272.27	133'272.27
0290.100.6323000	Fonds intercommunal pour le développement urbain (FIDU) - Allocations forfaitaires	4'347'000.00	196'000.00		-196'000.00
0290.197.6310000	Quartier de l'Étang - Bâtiment équip. publics - Subv. OBA			236'977.00	236'977.00
0290.197.6320000	Quartier de l'Étang - Bâtiment équip. publics - Subv. FI			408'000.00	408'000.00
0290.197.6323000	Quartier de l'Étang - Bâtiment équip. publics - Subv. FIDU	1'600'000.00	1'600'000.00	1'600'000.00	
1	Ordre et sécurité publique, défense				
	TOTAL DEPENSES	125'787.50			
11	Sécurité publique				
	TOTAL DEPENSES	125'787.50			
1110	Police				
	TOTAL DEPENSES	125'787.50			
1110.000.5060010	Renouvellement de divers véhicules - (véhicule SPM)	125'787.50			
2	Formation				
	TOTAL DEPENSES	5'638'105.46	6'710'000.00	3'721'251.44	-2'988'748.56
	TOTAL RECETTES	2'809'728.63	103'000.00	48'128.80	-54'871.20
21	Scolarité obligatoire				
	TOTAL DEPENSES	5'638'105.46	6'710'000.00	3'721'251.44	-2'988'748.56
	TOTAL RECETTES	2'809'728.63	103'000.00	48'128.80	-54'871.20
2170	Bâtiments scolaires				
	TOTAL DEPENSES	5'638'105.46	6'710'000.00	3'721'251.44	-2'988'748.56
	TOTAL RECETTES	2'809'728.63	103'000.00	48'128.80	-54'871.20
2170.000.5040010	Eclairage dans les écoles - Remplacement et amélioration - Partie 2			5'010.45	5'010.45
2170.003.5040000	École des Ranches I - Étude	360'504.33		421'124.80	421'124.80
2170.003.5040010	*École des Ranches I - Réalisation		1'000'000.00		-1'000'000.00
2170.004.5040010	École des Ranches 2 - Transformation Réalisation	13'080.10		184'547.41	184'547.41
2170.004.5060010	Acquisition de pavillons provisoires pour l'école des Ranches	-11'039.23			
2170.005.5040010	École des Ranches 2 - Reconstruction partielle suite incendie - Etude et réalisation	3'238'618.23	3'000'000.00	2'812'220.63	-187'779.37
2170.006.5040010	École de Poussy - Préau couvert - Réalisation	198'950.85			
2170.008.5060010	École de Balexert - Pavillons modulaires scolaires et parascolaires - Etude et réalisation	1'455'078.26		189'068.60	189'068.60
2170.009.5040000	École des Libellules - Rénovation - Étude		575'000.00	5'534.70	-569'465.30
2170.012.5040010	Salle du Lignon et salles sportives - Assainissement des façades - Réalisation	1'578.60			
2170.013.5040010	Ecoles Avanchet-Jura et Avanchet-Salève - Végétalisation des préaux (projet RADIX) - Réalisation		235'000.00		-235'000.00
2170.015.5040010	Groupe scolaire Emilie de Morsier - Réalisation	252'278.00	1'000'000.00	93'650.70	-906'349.30
2170.016.5040000	Groupe scolaire de l'Étang - Concours		400'000.00	430.00	-399'570.00
2170.095.5040010	*École du Lignon - Remplacement tableaux électriques		200'000.00		-200'000.00
2170.096.5040010	École des Ranches II - Centrale solaire photovoltaïque - Réalisation	129'056.32		9'664.15	9'664.15
2170.096.5060010	*Remplacement des tableaux noirs dans les écoles		300'000.00		-300'000.00
2170.004.6323000	École des Ranches 2 - Transformation - Subvention FIDU		200'000.00		
2170.005.6350000	École des Ranches 2 - Reconstruction partielle suite incendie - Indemnité assurance	2'609'728.63			
2170.013.6360000	Ecoles Avanchet-Jura et Avanchet-Salève - Végétalisation des préaux (projet RADIX) - Subvention		80'000.00		-80'000.00
2170.015.6300000	Groupe scolaire Emilie de Morsier - Réalisation - Subvention Confédération			26'423.90	26'423.90
2170.096.6310000	École des Ranches II - Centrale solaire photovoltaïque - Subvention		23'000.00	21'704.90	-1'295.10
3	Culture, sports et loisirs, églises				
	TOTAL DEPENSES	14'052'793.53	7'294'220.00	1'747'397.77	-5'546'822.23
	TOTAL RECETTES	3'748'502.07	349'102.00	22'231.50	-326'870.50
32	Culture, autres				
	TOTAL DEPENSES	9'202'110.10	163'709.00		-163'709.00
	TOTAL RECETTES	3'600'000.00			
3290	Culture, non mentionné ailleurs				
	TOTAL DEPENSES	9'202'110.10	163'709.00		-163'709.00
	TOTAL RECETTES	3'600'000.00			
3290.000.5520000	FODAC - Complément capital de dotation	5'600'000.00			
3290.000.5720000	Subventions d'investissements à redistribuer aux communes et aux syndicats intercommunaux	3'600'000.00			
3290.100.5040010	Vieux-Lignon - Changement du système de chauffage	2'110.10			
3290.106.5040010	Maison d'Ivernois - Rénovation de la charpente		163'709.00		-163'709.00
3290.000.6720000	Subventions d'investissements des communes et des syndicats intercommunaux à redistribuer	3'600'000.00			

Compte des investissements 2025, comptes plan principal – 2/4

Comptes	Désignation	Solde du compte 2024	Budget 2025	Solde du compte 2025	Ecart CHF 2025
34	Sports et loisirs				
	TOTAL DEPENSES	4'850'683.43	7'130'511.00	1'747'397.77	-5'383'113.23
	TOTAL RECETTES	148'502.07	349'102.00	22'231.50	-326'870.50
3410	Sports				
	TOTAL DEPENSES	448'369.99	1'775'000.00	90'846.08	-1'684'153.92
	TOTAL RECETTES	130'000.00		9'800.00	9'800.00
3410.000.5000010	Espace sport urbain - Pumptrack - Réaménagement	209'398.55		1'457.45	1'457.45
3410.100.5040010	CSA - Remplacement de l'éclairage des terrains de foot	128'444.44		17'929.33	17'929.33
3410.202.5040010	*Piscine du Lignon - Aggrandissement de l'espace administratif		350'000.00		-350'000.00
3410.299.5040010	Piscine Lignon - CVSE, cuisine, extérieurs restaurant	27'230.96			
3410.400.5040010	*CTV - Réfection des courts		50'000.00		-50'000.00
3410.401.5040000	CTA - Démolition et reconstruction - Etude	83'296.04		43'066.20	43'066.20
3410.401.5040010	CTA - Tennis et Badminton - Réalisation		700'000.00	28'393.10	-671'606.90
3410.402.5040010	*CTV - Réfection énergétique et modernisation - Réalisation		675'000.00		-675'000.00
3410.100.6360000	CSA - Remplacement de l'éclairage des terrains de foot - Subvention LEDforFOOT			9'800.00	9'800.00
3410.299.6300000	Piscine Lignon - CVSE, cuisine, extérieurs restau. - Subvention	130'000.00			
3420	Loisirs				
	TOTAL DEPENSES	4'402'313.44	5'355'511.00	1'656'551.69	-3'698'959.31
	TOTAL RECETTES	18'502.07	349'102.00	12'431.50	-336'670.50
3420.100.5000000	Sécurisation et renouvellement du patrimoine arboré - Etude	30'138.27			
3420.100.5000010	Sécurisation et renouvellement du patrimoine arboré - Réalisation			1'131.50	1'131.50
3420.200.5000010	Places de jeux - Renouvellement et sécurisation - Etape 4 - Réalisation	24'131.15	360'000.00	62'319.95	-297'680.05
3420.202.5000010	Places de jeux - Renouvellement et sécurisation - Etape 3 - Réalisation	117'270.87			
3420.208.5000010	Parc Wellingtonia - Aménagement et alimentation électrique des vestiaires	237'803.83			
3420.210.5000000	Quartier de l'Etang - Réaménagement du parc - Etude	13'402.81		10'413.80	10'413.80
3420.210.5000010	Quartier de l'Etang - Réaménagement du parc - Réalisation	589'067.13		-372'028.15	-372'028.15
3420.296.5000010	Parcelle 5999 - Aménagement provisoire		397'228.00	347'228.00	-50'000.00
3420.297.5000010	*Lutte contre les îlots de chaleur		100'000.00		-100'000.00
3420.299.5000010	Route de Vernier, Parc CFF - PLQ29847 voie CFF - Réalisation		77'235.00	327'549.22	250'314.22
3420.300.5000010	*Chemin pédestre le long de Givaudan - Travaux d'entretien - Réalisation		200'000.00		-200'000.00
3420.400.5000010	Street-workout du Lignon - Aggrandissement	365.00		164'313.57	164'313.57
3420.504.5040000	Centre de Quartier Balexert - Démolition et reconstruction - Etude	171'735.75	335'000.00	196'093.05	-138'906.95
3420.504.5040010	*Centre de Quartier Balexert - Démolition et reconstruction - Réalisation		1'500'000.00		-1'500'000.00
3420.534.5040000	MQ Libellules - Aménagement dans immeubles FED Etude	1'026.95			
3420.534.5040010	MQ Libellules - Démolition et reconstruction - Réalisation	3'217'371.68	1'186'048.00	919'530.75	-266'517.25
3420.538.5040010	*Bâtiment de la poste - Réaménagement		750'000.00		-750'000.00
3420.624.5040000	*Carambole - Etude		250'000.00		-250'000.00
3420.900.5000010	*Achat d'une surface de la parcelle Actaris pour la réalisation de la MQ, sise à la rte de l'Usine-à-Gaz		200'000.00		-200'000.00
3420.210.6310000	Quartier de l'Etang - Réaménagement du parc - Subvention			12'431.50	12'431.50
3420.210.6350000	Quartier de l'Etang - Réaménagement du parc - Participation des entreprises privées	18'502.07			
3420.299.6350000	Route de Vernier, Parc CFF - PLQ29847 voie CFF - Réalisation - Participation promoteur		249'102.00		-249'102.00
3420.300.6360000	*Chemin pédestre le long de Givaudan - Travaux d'entretien - Contribution de tiers		100'000.00		-100'000.00
5	Prévoyance sociale				
	TOTAL DEPENSES	818'794.72	7'250'000.00	59'818.90	-7'190'181.10
	TOTAL RECETTES		31'000.00	294'000.00	263'000.00
54	Famille et jeunesse				
	TOTAL DEPENSES	818'794.72	250'000.00	59'818.90	-190'181.10
	TOTAL RECETTES		31'000.00	294'000.00	263'000.00
5451	Crèches et garderies				
	TOTAL DEPENSES	818'794.72	250'000.00	59'818.90	-190'181.10
	TOTAL RECETTES		31'000.00	294'000.00	263'000.00
5451.000.5040010	Av. Henri-Golay - Transformation et équipement - Extension EVE Simonet	660'889.95		30'191.53	30'191.53
5451.001.5040010	EVE Vernier Village - Centrale solaire photovoltaïque - Réalisation	135'004.15		23'064.65	23'064.65
5451.007.5040010	*EVE Avanchets - Renovation partielle		250'000.00		-250'000.00
5451.008.5060010	EVE Simonet - Equipement initial	19'911.70			
5451.011.5060010	EVE Etang - Equipement	2'988.92		6'562.72	6'562.72
5451.000.6320000	Av. Henri-Golay - Transformation et équipement - Extension EVE Simonet - Subvention FI			216'000.00	216'000.00
5451.001.6310000	EVE Vernier Village - Centrale solaire photovoltaïque - Subvention		31'000.00		-31'000.00
5451.011.6320000	EVE Etang - Equipement - Contribution FI			78'000.00	78'000.00
57	Aide sociale et domaine de l'asile				
	TOTAL DEPENSES		7'000'000.00		-7'000'000.00
5790	Assistance, non mentionné ailleurs				
	TOTAL DEPENSES		7'000'000.00		-7'000'000.00
5790.000.5040010	*SCS - Acquisition et aménagement nouveaux locaux		7'000'000.00		-7'000'000.00
6	Trafic et télécommunications				
	TOTAL DEPENSES	12'745'804.54	27'482'400.00	18'774'615.24	-8'707'784.76
	TOTAL RECETTES	619'076.40	13'705'360.00	4'684'494.20	-9'020'865.80
61	Circulation routière				
	TOTAL DEPENSES	12'612'106.79	27'207'400.00	18'230'963.49	-8'976'436.51
	TOTAL RECETTES	619'076.40	13'705'360.00	4'684'494.20	-9'020'865.80
6150	Routes communales				
	TOTAL DEPENSES	12'421'689.74	24'032'400.00	16'771'718.65	-7'260'681.35
	TOTAL RECETTES	619'076.40	13'705'360.00	4'684'494.20	-9'020'865.80
6150.000.5010010	Chemin du Coin-de-Terre - Réaménagement - Étude et réalisation		670'000.00	13'361.10	-656'638.90

Compte des investissements 2025, comptes plan principal – 3/4

Comptes	Désignation	Solde du compte 2024	Budget 2025	Solde du compte 2025	Ecart CHF 2025
6150.000.5110010	Chemin du Coin-de-Terre - Réaménagement - Etude et réalisation - Part des riverains		430'000.00		-430'000.00
6150.001.5010010	Avanchets - Réaménagement du réseau routier	198'003.45		15'177.38	15'177.38
6150.002.5010010	Actaris - Espace publics Château-Bloch/Usine-à-Gaz/Henri-De-Buren - Réalisation	39'734.43	2'305'000.00	1'315'436.05	-989'563.95
6150.005.5010010	Passerelle Rhône - Construction et aménagement MD - Réalisation		800'000.00	1'633'275.35	833'275.35
6150.006.5010000	BHNS (bus à haut niveau de service) - Aménagement - Etude	22'675.61		4'760.28	4'760.28
6150.006.5010010	Quartier Etang - Philibert De-Sauvage - Réalisation			268'969.35	268'969.35
6150.006.5110010	Quartier Etang - Philibert De-Sauvage - Part Etat de Genève			152'672.95	152'672.95
6150.007.5010010	Route Bois-des-Frères / Avenue Lignon - Réaménagement	51'588.65		3'738.10	3'738.10
6150.009.5010010	Chemin de la Muraille - Séparation des flux piétons et cycles, végétalisation - Réalisation	114'857.05		1'807.95	1'807.95
6150.010.5010000	Chemin du Grand-Champ et Chemins des Grebattes - Réaménagement - Etude	21'836.05			
6150.012.5010000	Chemin de Maisonneuve - Réaménagement routier - Etude	22'490.39			
6150.012.5010010	Chemin de Maisonneuve - Réaménagement routier - Réalisation	1'222'639.23	600'000.00	851'029.01	251'029.01
6150.013.5010010	Quartier Etang - Passerelle MD - Réalisation	9'023'785.16	12'617'000.00	9'274'061.31	-3'342'938.69
6150.014.5010010	Quartier Etang - travaux de génie civil - Réalisation	1'083'839.60		339'746.59	339'746.59
6150.015.5010010	*Chemin des Grillons - Réfection du revêtement - Part VV		77'500.00		-77'500.00
6150.015.5110010	*Chemin des Grillons - Réfection du revêtement - Part riverains		77'500.00		-77'500.00
6150.016.5010000	Avenue Henri-Golay, rue Jean-Simonet (Etape 2) - Aménagement - Etude		465'000.00	266'529.98	-198'470.02
6150.016.5010010	Rue Jean-Simonet - Etape 1 - Réalisation		200'000.00	181'653.20	-18'346.80
6150.017.5010010	Quartier Etang - Ph. De-Sauvage - Remaniements parcellaires - Réalisation			7'701.70	7'701.70
6150.018.5010010	Axe de mobilité douce entre la route du Bois-des-Frères et le parking des enseignants de l'école du Lignon	14'145.90	286'000.00	116'997.84	-169'002.16
6150.019.5010010	BHNS (bus à haut niveau de service) - Aménagements - Réalisation	355'807.32	2'280'000.00	1'397'312.08	-882'687.92
6150.020.5010010	Voie verte d'agglomération - Secteur 2 - Aménagements		264'300.00		-264'300.00
6150.021.5010010	Quartier de l'Etang - Réaménagement du parc - Venelle - Réalisation			290'357.01	290'357.01
6150.022.5010010	Voie verte d'agglomération - Secteur 1 - Tronçon Vernier - Réalisation	250'286.90	1'810'100.00	637'131.42	-1'172'968.58
6150.023.5010010	Chemin des Sellières - Piste cyclable PLQ Bourdonnette - Etude et réalisation		500'000.00		-500'000.00
6150.024.5010010	*Parvis Concorde - Etude et aménagement		100'000.00		-100'000.00
6150.400.5010010	*Assainissement de l'éclairage public - Réalisation		350'000.00		-350'000.00
6150.500.5010010	Renouvellement de l'éclairage public énérgivore - Passages sous voies Avanchets		200'000.00		-200'000.00
6150.000.6110000	Chemin du Coin-de-Terre - Réaménagement - Etude et réalisation - Part des riverains		430'000.00		-430'000.00
6150.006.6110000	Quartier Etang - Philibert De-Sauvage - Remboursement Etat de Genève			152'672.95	152'672.95
6150.006.6350000	Quartier Etang - Philibert De-Sauvage - Subvention équipement			358'382.65	358'382.65
6150.012.6321000	Chemin de Maisonneuve - Réaménagement routier - Subvention FIE		900'000.00		-900'000.00
6150.013.6310000	Quartier Etang - Passerelle MD - Etude - Subvention		7'507'500.00		-7'507'500.00
6150.013.6350000	Quartier Etang - Passerelle MD - Participation PG	-53'311.50	4'000'000.00	3'891'600.00	-108'400.00
6150.014.6350000	Quartier Etang - Aménagement des espaces publics - Subvention équipement	672'387.90		265'528.60	-58'528.60
6150.015.6110000	*Chemin des Grillons - Réfection du revêtement - Participation riverains		77'500.00		-77'500.00
6150.016.6321000	Rue Jean-Simonet - Etape 1 - Réalisation - Subvention FIE		50'000.00		-50'000.00
6150.019.6310000	BHNS (bus à haut niveau de service) - Aménagements - Réalisation - Subvention PA		700'000.00		-700'000.00
6150.500.6310000	Renouvellement de l'éclairage public énérgivore - Passages sous voies Avanchets - Subvention Fonds énergie		24'000.00	16'310.00	-7'690.00
6150.500.6340000	Renouvellement de l'éclairage public énérgivore - Passages sous voies Avanchets - Subvention SIG		16'360.00		-16'360.00
6190	Routes, non mentionné ailleurs				
	TOTAL DEPENSES	190'417.05	3'175'000.00	1'459'244.84	-1'715'755.16
6190.093.5060010	Remplacement de divers véhicules 2024 et 2025	126'772.85	2'310'000.00	582'837.62	-1'727'162.38
6190.096.5060010	Remplacement d'une machine technique d'entretien pour les cimetières		130'000.00		-130'000.00
6190.097.5060010	Camion grue électrique	14'615.55		815'651.92	815'651.92
6190.098.5060010	Divers véhicules - Renouvellement (balayeuse routes + transporteur multifonction + vélo cargo)	49'028.65		33'189.80	33'189.80
6190.099.5060010	Infrastructure électrique nécessaire au renouvellement de la flotte des véhicules communaux		480'000.00	27'565.50	-452'434.50
6190.100.5060010	Renouvellement des décorations de Noël		255'000.00		-255'000.00
62	Transports publics				
	TOTAL DEPENSES	133'697.75	275'000.00	543'651.75	268'651.75
6290	Transports publics, non mentionné ailleurs				
	TOTAL DEPENSES	133'697.75	275'000.00	543'651.75	268'651.75
6290.000.5010010	Mise aux normes PMR des arrêts TPG et végétalisation des abribus - Etape I	133'697.75	275'000.00	543'651.75	268'651.75
7	Protection de l'environnement et aménagement du territoire				
	TOTAL DEPENSES	1'005'633.37	11'444'421.00	111'328.24	-11'333'092.76
	TOTAL RECETTES	4'277'697.15	11'098'400.00	40'340.75	-11'058'059.25
71	Approvisionnement en eau				
	TOTAL DEPENSES	24'338.70		29'812.12	29'812.12
7100	Approvisionnement en eau				
	TOTAL DEPENSES	24'338.70		29'812.12	29'812.12
7100.100.5040010	Fontaines éco-potables préaux écoles et places communales - Réalisation	24'338.70		29'812.12	29'812.12
72	Traitement des eaux usées				
	TOTAL DEPENSES	937'768.36	11'274'421.00	38'970.12	-11'235'450.88
	TOTAL RECETTES	4'277'697.15	11'098'400.00	40'340.75	-11'058'059.25
720	Traitement des eaux usées				
	TOTAL DEPENSES	937'768.36	11'274'421.00	38'970.12	-11'235'450.88
	TOTAL RECETTES	4'277'697.15	11'098'400.00	40'340.75	-11'058'059.25
7201	Traitement des eaux usées (entreprise communale)				
	TOTAL DEPENSES		800'000.00	40'340.75	-759'659.25
	TOTAL RECETTES		600'000.00	40'340.75	-559'659.25
7201.001.5032010	CEV - Récupération/Valorisation des eaux de pluies		200'000.00		-200'000.00
7201.002.5110010	*Jardins de Bel-Essert - Travaux de gainage		300'000.00		-300'000.00
7201.008.5110010	Chemin de Maisonneuve - Assainissement - Part des travaux à la charge des riverains			163'667.00	163'667.00
7201.011.5110010	Chemin du Coin-de-Terre/Avenue de Crozet - Assainissement - Part des travaux à la charge des riverains		300'000.00		-300'000.00
7201.012.5130010	Actaris - Espaces publics - Assainissement HDB - Part à la charge des propriétaires			-915.45	-915.45
7201.103.5130010	Quartier Etang - Philibert De-Sauvage - Collecteur - Part Etat de Genève			-122'410.80	-122'410.80
7201.002.6110000	*Jardins de Bel-Essert - Travaux de gainage - Participation des propriétaires		300'000.00		-300'000.00

Compte des investissements 2025, comptes plan principal – 4/4

Comptes	Désignation	Solde du compte 2024	Budget 2025	Solde du compte 2025	Écart CHF 2025
7201.008.6110000	Chemin de Maisonneuve - Assainissement - Participation des riverains			163'667.00	163'667.00
7201.011.6110000	Chemin du Coin-de-Terre/Avenue de Crozet - Assainissement - Participation des riverains		300'000.00		-300'000.00
7201.012.6130000	Actaris - Espaces publics - Assainissement HDB - Participation des propriétaires			-915.45	-915.45
7201.103.6130000	Quartier Etang - Philibert De-Sauvage - Collecteur - Remboursement Etat de Genève			-122'410.80	-122'410.80
7206	Assainissement des eaux, équipements publics (FIA)				
	TOTAL DEPENSES	937'768.36	10'474'421.00	-1'370.63	-10'475'791.63
	TOTAL RECETTES	4'277'697.15	10'498'400.00		-10'498'400.00
7206.000.5032010	Route de Penev - Assainissement - Réalisation	7'021.20		-113'780.99	-113'780.99
7206.000.5290000	PGEE - Etudes de faisabilité - Etape 1		120'000.00	20'659.01	-99'340.99
7206.001.5032000	Secteur Croissant - Aménagement et assainissement - Etude	38'076.15	150'000.00	78'924.84	-71'075.16
7206.004.5032000	Av. Louis-Casaï - Mise en séparatif du réseau d'assainissement - Etude	24'413.45		7'412.40	7'412.40
7206.005.5032010	Comtoises - Assainissement - Réalisation - Part VV	-56'690.03		1'167.50	1'167.50
7206.006.5032000	BHNS (bus à haut niveau de service) - Assainissement - Etude	3'286.25			
7206.006.5032010	BHNS (bus à haut niveau de service) - Assainissement - Réalisation	42'759.75	290'000.00	92'878.74	-197'121.26
7206.008.5032000	Chemin de Maisonneuve - Assainissement - Étude	30'621.48			
7206.008.5032010	Chemin de Maisonneuve - Assainissement - Réalisation	387'825.60		335'777.53	335'777.53
7206.011.5032010	Chemin du Coin-de-Terre/Avenue de Crozet - Assainissement - Part VV		1'200'000.00	8'316.40	-1'191'683.60
7206.012.5032010	Actaris - Espaces publics - Assainissement HDB - Réalisation			-127'744.03	-127'744.03
7206.014.5032010	Entretien constructif du réseau d'assainissement communal - Réalisation	150'695.95	200'000.00	265'197.23	65'197.23
7206.016.5032000	*Avenue Henri-Golay, rue Jean-Simonet (Etape 2) - Aménagement - Étude		135'000.00		-135'000.00
7206.017.5032000	*Nant d'Avanchet - Renaturation - Etudes		50'000.00		-50'000.00
7206.020.5032010	Voie verte d'agglomération - Secteur 2 - Assainissement		100'000.00		-100'000.00
7206.021.5032010	Quartier de l'Étang - Réaménagement du parc - Collecteur - Réalisation			521'000.00	521'000.00
7206.022.5032010	Chemins de l'Echarpine et Poussy - Assainissement		150'000.00		-150'000.00
7206.101.5032010	Quartier de l'Etang - Collecteurs - Réalisation	375'577.90	8'079'421.00	-1'077'838.46	-9'157'259.46
7206.102.5032010	Canalisations - Assainissement			-3'780.35	-3'780.35
7206.103.5032010	Quartier Etang - Philibert De-Sauvage - Collecteur	-65'819.34		-9'560.45	-9'560.45
7206.101.6322000	Quartier de l'Etang - Collecteurs - Contribution FIA	4'277'697.15	10'498'400.00		-10'498'400.00
73	Gestion des déchets				
	TOTAL DEPENSES		50'000.00		-50'000.00
7301	Gestion des déchets (entreprise communale)				
	TOTAL DEPENSES		50'000.00		-50'000.00
7301.002.5060010	*Rénovation ou amélioration des écopoints communaux		50'000.00		-50'000.00
77	Protection de l'environnement, autres				
	TOTAL DEPENSES	43'526.31		42'546.00	42'546.00
7790	Protection de l'environnement, non mentionné ailleurs				
	TOTAL DEPENSES	43'526.31		42'546.00	42'546.00
7790.000.5290000	Plan lumière de la Ville de Vernier et expertise sur l'éclairage des passages pour piétons	43'526.31		42'546.00	42'546.00
79	Aménagement du territoire				
	TOTAL DEPENSES		120'000.00		-120'000.00
7900	Aménagement du territoire				
	TOTAL DEPENSES		120'000.00		-120'000.00
7900.001.5290000	Rue du Village - Mise à jour de l'image directrice		120'000.00		-120'000.00
	TOTAL DEPENSES	35'850'054.54	66'816'399.00	26'104'421.48	-40'711'977.52
	TOTAL RECETTES	17'402'004.25	27'082'862.00	7'334'172.25	-19'748'689.75
	INVESTISSEMENTS NETS	18'448'050.29	39'733'537.00	18'770'249.23	-20'963'287.77
	*Crédits à voter				

Impressum

Éditeur: Ville de Vernier

Service de la culture et de la communication – CP520, 1214 Vernier

Impression: imprimerie Multicolor SA, Vernier, 2026

